71e ANNEE (8e Série) N° 41 12 OCTOBRE 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'Ami sur les « Revues ». — I. Poissons nettoyeurs, 593. — II. Les astroblèmes, 594. — III. Sainte-Anne de Beaupré, 595. — IV. Mère Eugénie de Jésus, 596. — V. Visions de paix au Congo, 597. — VI. Un roi pour rire, 599. — VII. La bombe N., 600. — VIII. La prière « *Anima Christi* », origine et valeur, 601. — IX. L'archéologie sous-marine, 602. — X. Le Saint-Suaire de Turin, 604. — XI. La lutte contre la prostitution, 606.

Questions de science ecclésiastique. — Quelle juridiction est nécessaire à un prêtre, confesseur occasionnel de religieuses, qui devient pratiquement leur confesseur ordinaire ? 606. — Comment faut-il entendre la formule de l'Evangile « *multi vocati, pauci electi* » ? Est-elle une simple affirmation ou une expression comparative ? 607.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : *Présence du Christ*, 608. — Ph. de Saint-Didier, *La vie religieuse*, 608. — M.-M. Philipon, *L'évangile du Père*, 608.

PREDICATION

Voir sommaire détaillé en tête des pages blanches.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (H^te-M^ne)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8e)
Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ
REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

ABONNEMENTS		France	Étranger
	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication.	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M) - C. C. P. 21.88 Nancy

AVIS DE TRAITES

Plusieurs abonnements ne nous ont pas encore été payés. Deux rappels ont déjà été envoyés.

En octobre, nous allons être obligés d'envoyer des traites et les frais sont élevés.

Chers abonnés, hâtez-vous donc de vous mettre en règle... Merci !

PETIT COURRIER

Q. — Un ami m'a demandé ce que je pensais du livre de Georges DUHAMEL, *Souvenirs de la Vie du Paradis*... Je n'ai pu lui répondre, ne connaissant pas du tout... Que pensez-vous de ce livre ?

R. — L'ouvrage paru, en 1946, au Mercure de France, n'a pas trouvé beaucoup d'écho dans la critique de l'époque. Œuvre mineure, nettement inférieure aux livres inspirés par la guerre ou aux *Scènes de la vie future*, ces *Souvenirs* ont paru à beaucoup d'une fantaisie déconcertante, tenant à la fois de *Micromégas*, du livre de piété et de *L'Ile des Pingouins*. Il s'agit bien du Paradis chrétien, mais envisagé par une imagination fort peu orthodoxe. Que dire, par exemple, de « l'astrophone » qui permet de communiquer au loin dans les espaces célestes, de ces bottes surnommées « Saint-Michel » parce que l'archange les a mises à la mode en les portant le jour fameux de sa victoire sur le dragon, ou des tickets de rationnement que doivent donner les damnés pour avoir droit aux larmes ? Que penser de ce Père éternel qui est la bonté même, mais qui cède souvent à la tristesse, qui voit le favoritisme corrompre l'admission au Paradis et la bureaucratie en désorganiser l'administration ? Au reste nul n'est pleinement satisfait et beaucoup d'élus gardent la nostalgie de la Terre.

Dom Claude Jean-Nesmy s'est demandé (*Témoignages* [*de la Pierre-qui-Vire*], XII, 148) si « l'aimable parodie ne recèle pas un désespoir secret : le ciel serait donc fait de toutes les petitesses, de toutes les douleurs terrestres et Dieu lui-même n'y pourrait rien ! » On peut croire avec lui que ce qui manque à Duhamel, c'est de perdre « le désir de comprendre ce qui est incompréhensible » (p. 90), et d'espérer en un Paradis « que l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, et que Dieu prépare à ceux qu'il aime ». L'écrivain a-t-il fait quelque progrès dans ce domaine depuis quinze ans ? Lui seul peut-être pourrait le dire.

N. B. — Signalons en passant la réédition des *Fables de mon jardin* (même éditeur, 8,70). Ce sont des apologues délicieux, inspirés par la vie des plantes et des bêtes et qui n'ont pas vieilli du tout (1re édition en 1936). « La querelle des générations » interprétée ici par deux chiens est un pur régal.

Q. — L'*Ami* pourrait-il communiquer une bibliographie sur Haïti, qui serait utile à de futurs missionnaires ?

R. — Vous avez l'ouvrage important de J. Verschueren, *La République d'Haïti*. T. I. *Panorama d'Haïti*, in-8 (18,5 × 25), 540 p. T. II. *Echos d'Haïti*, 514 p. T. III. *Le culte du Vaudoux* : ophiolâtrie et animisme, 468 p. Edit. Scaldis, Wetteren (Belgique) et Paris, Lethielleux, 1948. — Plus rapides, voici P. Massoni, *Haïti, reine des Antilles*, in-16, 192 p. Nouv. Editions latines, 1955 ; Dantès Bellegarde, *Haïti et son peuple*, in-8, illustré, même édit., 1954, *Histoire du peuple haïtien*, 1492-1952, in-8, 356 p. Lausanne, Held, 1954 ; et n'oubliez pas les *Géographies* : vg. Vidal de la Blache, XIV, *Amérique centrale*, A. Colin.

Abbé LLOPET. — **Olette, Evol, Les Garrotxes.** — In-8, illustré, de 92 p. — Chez l'auteur, Presbytère de St-Christophe, à Perpignan.

M. le curé de St-Christophe, de Perpignan, n'a pas oublié les lieux où se sont déroulées les premières années de son ministère sacerdotal. Souvent, il remonte par la pensée la rivière du Têt, et revient à Olette, charmante petite ville qui fait partie de « l'axe de circulation du monde catalan-français », c'est-à-dire se trouve sur la grand-route qui va de Perpignan à Mont-Louis. En raison même de cette situation, Olette n'est guère qu'un lieu de passage. Et les régions pittoresques d'Evol et des Garrotxes (terres arides), qui en sont voisines, sont trop peu connues des touristes. C'est à l'intention de ces derniers, mais aussi de tous les curieux d'histoire, que l'abbé Llopet a écrit son livre. Il y réveille des souvenirs aimés, il y exploite avec intelligence des archives locales qu'il connaît fort bien. Mais il n'est pas seulement historien, archiviste, prêtre, il est également poète. Il se laisse volontiers aller à la méditation et au rêve. Il s'attendrit sur le passé et sur le présent. Il songe avec émotion aux existences effacées de prêtres et de fidèles qui, depuis des siècles, se sont succédé dans les lieux qu'il décrit : Olette, La Bastide, Evol, les Garrotxes.

Mais ce qui le frappe le plus, c'est le phénomène si connu de la désertion des campagnes.

A la fin du volume, on trouve un tableau précis et c'est celui du dépeuplement de 1836 à 1961. En 1836, Olette avait 1153 habitants, et en 1961, il en reste 595. Mais d'autres villages ont souffert bien davantage : Caudiès a passé de 153 à 4 ; Sansa, de 246 à 12 ; Aïguatébia, de 556 à 50, etc.

Les attraits de la ville sont connus. L'auteur les rappelle avec insistance et plaide pour le maintien à la vie simple et saine de la montagne. Peut-on arrêter un mouvement aussi généralisé et aussi puissant ? L'auteur n'a pas oublié les richesses d'art laissées par les générations passées et les adroites illustrations du livre en donnent une idée intéressante. Tous nos compliments à l'auteur, pour cette belle monographie.

L. C.

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*, 4, rue Claude - Gillot, LANGRES (Haute - Marne)

Films-Fixes en couleurs

Pour vos catéchismes

LA MICHE DE PAIN

Nouvelle édition conforme aux directives actuelles sur l'enseignement catéchistique

Adaptation de M. le chanoine TRIBOU
Nouveaux dessins de G. DELCAUSSE

Déjà paru :

LA MICHE DE PAIN
Première Année
16 films en « Eastmancolor » 153,60 NF.

En cours de parution :

LA MICHE DE PAIN
Deuxième Année

Sont parus :

Films 1 à 3 . . . . 28,80 NF.

I. Leçon 1 : Celui qui a fait le monde, c'est Dieu. — Leçon 2 : Dieu est le Créateur. Nos devoirs envers le Créateur. — II. Leçon 3 : Dieu est le Maître. C'est Lui qui commande. — Leçon 4 : Dieu est un Esprit éternel. Il voit tout. Il entend tout. Il sait tout. — III. Leçon 5 : Dieu s'est fait connaître. — Leçon 6 : Le Mystère de la Sainte Trinité. Le Signe de la Croix.

Pour paraître fin Novembre :

Films 4 à 6 . . . . 28,80 NF.

IV. Leçon 7 : Les Anges. — Leçon 8 : Adam et Eve. Le péché originel. — V. Leçon 9 : Le Sauveur. Dieu prépare les Hommes. — Leçon 10 : Le Mystère de l'Incarnation. — VI. Leçon 11 : Adoration des Bergers et des Mages. — Leçon 12 : Le massacre des Innocents. L'enfance de Jésus.

★

ÉDITIONS DU BERGER
4, rue Cassette, PARIS (VI) **C. C. P. Paris 3171-01**

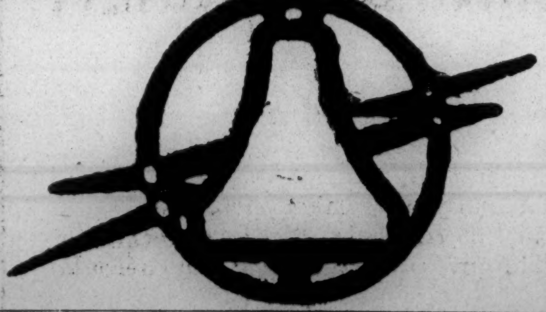

Sonneries Electriques de CLOCHES
BACH - METZ
A. BACH, Ingén. I.E.N.
Agence technique pour le Centre :
BEAUMONT (Clermond-Fd
12, avenue de Clermont
(Puy-de-Dôme)

BULLETINS PAROISSIAUX à fonds communs
Imprimerie NOTRE CLOCHER
18, Av. Brillat-Savarin BELLEY (Ain)

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES
Maisons DELANNOY - Vve RIF réunies
MASSON & Cie, Successeurs
38, rue St-Sulpice, PARIS - VI•

SOUVENIRS
de Mission, d'Ordination etc...
IMAGES
RELIGIEUSES
Plaquettes bois sculpté
Modèles du R. P. Marie-Bernard
ÉDIT. GRANDE TRAPPE, SOLIGNY, Orne

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

MI-BAS NOIR pour **PRÊTRES**
KYDUR

3 paires : franco
coton . 11 NF.
laine : 21 NF.
fil . 12 NF.
nylon 15 NF.
Indiquer pointure

Etablissements Guillot-Oudin
ROMILLY-S/-SEINE (Aube)
C. Ch. Postal : Paris 1776-05

LA CHAISE RELIÉE
Nouvelle Conception
Solidité - Economie - Confort
G. BEGUE et FILS
à HAGETMAU (Landes)
Photos et tarifs sur demande

LA HERNIE EST UN MAL REDOUTABLE

pour qui la néglige. Il ne comporte que deux solutions : l'opération ou le port d'un bandage efficace. A ceux qui répugnent à la première, il ne reste d'autre alternative que d'adopter la seconde. Il existe un grand nombre de modèles de bandages : les uns trop durs, munis de pelotes trop volumineuses, sont insupportables ; les autres, trop faibles ou mal conçus, laissent échapper les hernies. De toute évidence, le moyen de contention le plus simple et le plus parfait est la main du sujet placée à plat sur l'ouverture. C'est la formule même du NEO - BARRERE qui, entièrement élastique, sans parties métalliques, sans l'aide d'aucune pelote, maintient intégralement dans toutes les positions les hernies les plus volumineuses. Avec les NEO-BARRERE sans pelotes, tout risques d'écrasement de la tumeur et d'élargissement de l'anneau sont écartés, la hernie est complètement maintenue. Adressez-vous aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, boulev. du Palais, PARIS, ou à l'un de leurs 500 dépositaires exclusifs en Province.

LE NOUVEAU TESTAMENT

par le R. P. Braun et divers auteurs

446 pages, 12 x 18 cm., broché	**3,90** NF
Cartonné, pages de garde illustrées	**4,90** NF
100 ex. brochés : **312** NF. — 100 ex. cartonnés .	**392** NF

■

LES SAINTS ÉVANGILES

par le R. P. Braun et divers auteurs

192 pages, 12 x 18 cm., broché	**2** NF
Cartonné	**2,50** NF
Illustré en couleurs, broché	**3** NF
100 ex. brochés : **160** NF. — 100 ex. cartonnés .	**200** NF
100 ex. illustrés en couleurs, brochés, ...	**240** NF

LETOUZEY ET ANÉ, 87, Bd Raspail, Paris-6

LE MISSEL QUOTIDIEN & VESPERAL

n° 200

sort de presse, dans une toute nouvelle présentation, *en conformité avec les récents décrets relatifs aux Rubriques,* de la Sacrée Congrégation des Rites.

Véritable encyclopédie biblique et liturgique, il demeure le plus complet de tous les missels quotidiens.

« Le grand classique du genre »

Prix à partir de **45** NF.

MISSEL VESPERAL ROMAIN QUOTIDIEN

n° 400

conforme au nouveau code des Rubriques,
est également disponible

Réalisé entièrement en 2 couleurs, c'est une création particulièrement heureuse.

Au même titre que le Missel Quotidien et Vespéral, il bénéficie d'une remarquable initiation à l'Ecriture Sainte par son plan des lectures bibliques, parallèlement au déroulement de l'année liturgique.

Prix à partir de **27,50** NF.

■

DEUX NOUVEAUX MISSELS

Dom LEFEBVRE — Chan. OSTY

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 41. — 12 Octobre 1961

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Poissons nettoyeurs. — II. Les astroblèmes. — III. Sainte-Anne-de-Beaupré. — IV. Mère Eugénie de Jésus. — V. Visions de paix au Congo. — VI. Un roi pour rire. — VII. La bombe N. — VIII. La prière « *Anima Christi* », origine et valeur. — IX. L'archéologie sous-marine. — X. Le Saint-Suaire de Turin. — XI. La lutte contre la prostitution.

I

Poissons nettoyeurs

Le 20 mars 1960, disparaissait, à la suite d'un accident de plongée, l'un des maîtres de l'océanographie, Conrad Limbauch. Avant sa mort, il avait ébauché un travail qui vient d'être publié par son beau-frère, M. Feder, du Collège Hartnell en Californie. Il a pour titre « *Symbiose de nettoyage* » et il a paru dans *Scientific American* d'août 1961.

Conrad Limbauch, se trouvant en plongée sur la côte-sud de Californie, au printemps de 1949, fut témoin d'une rencontre en apparence fortuite entre deux poissons dont il donne les noms scientifiques. L'un des deux était environ deux fois plus petit que l'autre. Et il promenait la pointe de sa tête sur les écailles argentées de l'autre, après quoi il alla se cacher dans des algues verdoyantes. Sans y attacher grande importance, le savant nota le fait et grande fut sa surprise dans la suite de constater que ce qu'il avait pris pour un épisode insignifiant faisait partie de la vie communautaire des poissons, ou de leur *symbiose*.

En bref, il existe des « poissons nettoyeurs », et des poissons qui se prêtent au nettoyage par eux.

Il est naturel de faire un rapprochement entre cette « symbiose » de nettoyage, et les faits analogues qui se rencontrent chez les animaux terrestres : le pluvier égyptien est en relation étroite avec le crocodile, l'aigrette avec le bétail, l'oiseau-à-tiques avec le rhinocéros, etc. De fait, on a pu dresser toute une liste de poissons, voire de crustacés, crabes ou crevettes, qui font l'office de nettoyeurs vis-à-vis de poissons ou de crustacés plus gros. Naturellement, ce nettoyage n'est pas pour ceux qui le pratiquent un acte de charité fraternelle. Le « nettoyeur » trouve sa vie en débarrassant le « nettoyé » de parasites qui le gênent. C'est un profit pour tous les deux.

L'observation directe faite en plongée par les océanographes leur a permis de surprendre et de photographier des scènes de nettoyage très curieuses. Le nettoyeur est d'ordinaire un poisson de petite taille. Sa clientèle sait où il se tient, parmi des algues. On vient le chercher et pour ainsi dire solliciter ses services. Pendant qu'il opère, on voit des troupes de poissons semblables qui font, en quelque sorte, la queue, en attendant leur tour. Ils sont là, immobiles, qui se prêtent au travail du nettoyeur.

L'auteur de l'article a identifié 26 espèces de poissons spécialisés dans le nettoyage, six espèces de crevettes, et une espèce de crabe. Mais sans aucun doute la liste s'allongera à mesure que l'on connaîtra mieux la vie sous-marine. Les nettoyeurs ont cette particularité d'être en général des poissons très colorés, soit en très beau bleu, soit en jaune doré, soit en plusieurs couleurs également éclatantes. La revue que nous citons en donne des reproductions en couleurs, et on voit que les petits officiers du nettoyage sont toujours élégants et faciles à voir de loin. Les clients qui ont besoin de leurs services les aperçoivent sans peine. Au cours de l'année 1950, l'auteur de l'article put multiplier ses observations dans les eaux du sud californien. Lui et sa femme ont pris des photos très curieuses, en ce sens que les nettoyeurs y sont saisis non seulement en train de déparasiter les flancs ou le dos de leurs clients, mais même d'entrer carrément dans leurs bouches, de circuler entre les dents de gros personnages, sans crainte de se faire dévorer.

L'un des poissons nettoyeurs les plus achalandés est une sorte de labre dorée-brune, que les pêcheurs appellent « la demoiselle ». Elle est parfois entourée de tant de girelles ou d'autres poissons qu'il est impossible de la voir travailler. Ce sont, en effet, des centaines de clients qui l'entourent, comme des nuages. L'auteur, à plusieurs reprises, s'est approché. Les poissons se sont alors dispersés, et la « *senorita* » ou « demoiselle » est allée se cacher dans ses algues. Mais le calme revenu la troupe s'est reformée très vite, parfois bloquant la sortie de la « demoiselle », tant les clients étaient nombreux. Les poissons restaient parfaitement immobiles durant le « nettoyage » et cela dans les positions les plus étranges parfois, pour présenter successivement toutes les parties de leur corps à la « nettoyeuse ».

Mais que fait donc cette dernière ? Le matériel extrait du nettoyage n'a pas encore été parfaitement étudié. L'auteur cependant a pu examiner des poissons « nettoyeurs », leur ouvrir l'estomac et constater qu'il s'y trouvait de minuscules parasites crustacés qui se glissent dans les écailles des poissons. Mais il avait aussi des bactéries dont la « demoiselle » faisait son profit en s'en nourrissant. Elle est si bien connue des poissons qu'on a la

certitude que même de gros poissons des mers profondes viennent parfois rôder à proximité des rivages où habitent les « demoiselles », si bien qu'on en a vu qui se faisaient nettoyer par plusieurs de ces dernières à la fois.

Des faits du même genre ont été observés dans la plupart des mers, si bien qu'on admet que l'opération du « nettoyage » doit se produire un peu partout. Dans les Hawaï, John Randall, de l'Université de Miami, a identifié quatre nouvelles espèces de « nettoyeurs » du genre *Labroides,* qu'on appelle, en Méditerranée, les « *roucaou* » ou « poissons de roches ». Toutefois le « nettoyage » est plus fréquent dans les eaux tropicales, que dans les eaux froides, sans doute parce que les parasites se développent davantage dans les eaux chaudes.

Randall a observé dans son secteur que les poissons qui venaient se faire nettoyer n'étaient pas seulement les plus proches, mais qu'ils faisaient parfois de longs parcours, pour cela. Les frères Pederson, aux îles Bahamas, ont fait la même constatation. Les « stations de nettoyage » paraissent être connues de tous les poissons et elles se trouvent en général dans les chaînes de rochers de corail. Et c'est autour de ces « stations » que l'on trouve toujours les rassemblements de poissons les plus importants. L'auteur assure qu'il a pu compter un jour, aux îles Bahamas, plus de 300 poissons passant au « nettoyage », en six heures, dans une seule station, ce qui fait une moyenne de 50 à l'heure, un peu plus d'une minute pour chaque nettoyage ! Il a observé aussi des poissons qui visiblement étaient infectés de parasites et qui revenaient plusieurs fois de suite, au nettoyage, dans la même journée, ou qui passaient d'une station à l'autre, pour se faire soigner. Et il a suivi ces mêmes poissons plusieurs jours à la file et il les a vus revenir à la station régulièrement. Ils passaient autant de temps à se faire soigner qu'à rechercher leur nourriture.

Les faits ici exposés doivent expliquer pourquoi certains points des bords de mer sont beaucoup plus poissonneux que les autres. Il est probable que les concentrations de poissons se font autour des stations de nettoyage. Ces stations jouent un rôle important dans la santé des poissons. Si l'on trouve des régions où le poisson n'a pas bonne allure, il est probable que c'est parce que la station de nettoyage en est absente. Le nettoyage joue un rôle important dans la biologie sous-marine. L'auteur de l'article a voulu en avoir le cœur net. Il a donc placé en aquarium des poissons, parmi lesquels des bactéries infectieuses causaient des malaises. Puis, il mis dans l'aquarium un poisson reconnu comme « nettoyeur », ou plus exactement une « crevette nettoyeuse ». Immédiatement cette dernière se mit au travail pour nettoyer les poissons qui se trouvaient déjà là, et qui tous étaient infectés par les bactéries.

Tout cela est bien mystérieux pour nous. Comment les poissons apprennent-ils l'art du nettoyage ou le besoin de se faire nettoyer ? Comment les « nettoyeurs » sont-ils respectés des poissons au point de ne courir aucun risque de leur part, pendant qu'ils opèrent, ni en dehors de l'opération elle-même ? Des poissons très voraces oublient leur voracité en la circonstance. Il y a là un cas de « symbiose » animale du plus haut intérêt. La « nature » fait donc dans ce domaine, comme en beaucoup d'autres, de véritables merveilles !

II

Les astroblèmes

L'auteur de l'article que nous allons analyser, Robert S. Dietz, est également un océanographe, mais il s'intéresse, lui, à la géologie marine, et tout particulièrement aux météorites. C'est lui qui a inventé le mot qu'on vient de lire en tête de cette section de notre Causerie.

Les « *Astroblèmes* » : ce sont les « impacts astrals », c'est-à-dire les trous creusés dans la croûte terrestre par les chutes de météorites. L'article que nous citons se trouve au même numéro de *Scientific American* que le précédent. L'auteur signale d'abord le cratère de Barringer, dans l'Arizona. C'est un trou énorme qui mesure environ 1.200 m. de long et une profondeur de 180 m. Les Indiens Hopi, qui habitent la région, racontent que ce fut un de leurs dieux qui jadis descendit en ce lieu, en une apparition terrifiante. Les premiers bergers blancs qui vinrent occuper le pays trouvèrent, il y a un siècle, de nombreux morceaux de métal gisant autour du cratère, et ils en conclurent qu'une étoile de petite dimension avait dû tomber là. Les examens faits depuis lors ont établi, en effet, qu'une grosse météorite était tombée en ce lieu, et on a pu établir que le fait remontait à environ 25.000 ans. Le cratère de Barringer, bien conservé, est donc l'un des exemples de ce bombardement de météorites plus ou moins volumineuses auquel notre terre est soumise, de la part du système solaire.

De nos jours, on est en mesure de donner des explications plus complètes que dans le passé. En effet, on sait maintenant que la lune, notre chère satellite, est toute creusée de cratères analogues, au nombre de 30.000 environ. Dès 1895, le géologiste américain G. K. Gilbert, émettait l'hypothèse que ces cratères lunaires étaient dus à des chutes de météorites. Cette hypothèse est admise aujourd'hui par tout le monde. Pourtant, à la suite d'une visite au cratère de Barringer, Gilbert avait changé d'opinion et soutenait que ce cratère était d'origine volcanique. Son prestige scientifique était si grand qu'il a fallu 30 ans pour détruire son opinion à ce sujet. Mais en 1928 il fut établi sans l'ombre d'un doute que le cratère de Barringer était bien le point de chute d'une météorite considérable.

Une fois ce point admis, on est allé de découverte en découverte, pour situer d'autres points de chute du même genre sur notre terre. En 1933, L. J. Spencer, du British Museum, en énumérait huit autres. Parmi eux se trouve le lac Bosumtwi, au Ghana, ou *Cratère Ashanti,* dont le diamètre est de près de 10 kilomètres. Plus récemment on a découvert un cratère subarctique, au Canada, mesurant plus de 3 km de diamètre. Quatre cratères ont été identifiés en Australie. Jusqu'à présent, la liste de ces cratères contient 14 noms.

C'est beaucoup et cependant c'est peu par comparaison avec la lune. On sait, en effet, qu'elle en compte un bien plus grand nombre, et comme elle est beaucoup plus petite que la terre, cette dernière devrait en avoir beaucoup plus. En estimant à une chute de grosse météorite, tous les 10.000 ans, il devrait se trouver, depuis 500 millions d'années que la croûte terrestre est consolidée au moins 50.000 points de chute d'astres errants. Il est vrai que les eaux occupant les 3/4 de la surface terrestre, il n'y aurait qu'un quart de ces points de chute qui se trouveraient sur les continents. Mais cela ferait encore 12.500 « *astroblèmes* » ou « *impacts astrals* ». D'où vient donc que nous n'en connaissons que 14 ?

La réponse est simple. Sur la lune, qui n'a ni air, ni eau, et dont la surface est tectoniquement inactive, les points de chute demeurent inchangés. Rien ne les déforme, rien ne les altère. Chez nous au contraire, les cratères tant soit peu anciens, c'est-à-dire ayant plus d'un million d'années, ont disparu sans laisser de traces, par suite de l'érosion, de l'action des vents, des eaux, des mouvements de l'écorce terrestre. Pourtant, maintenant que l'attention a été attirée sur ce fait, il a été possible, au moyen de photographies aériennes, de détecter des traces certaines de « cratères fossiles », c'est-à-dire de cratères devenus invisibles à la surface, mais discernables à la photographie, par de faibles dessins circulaires. Parfois, on a émis l'hypothèse de cratères d'origine volcanique, mais dans beaucoup de cas, il semble bien qu'il s'agisse de chutes de météorites géantes. Il serait bien plus aisé de conclure à un « astroblème » si l'on trouvait toujours des traces de météorite sur les lieux. Mais c'est rarement le cas. Les « étoiles filantes » qui ne sont, nul ne l'ignore, que des chutes de météorites, se volatilisent d'ordinaire à peu près complètement, en entrant dans l'atmosphère à grande vitesse. Les débris qu'il en reste se dispersent très vite ou sont enfouis dans le sol au point de chute. On admet que les météorites entrent dans l'atmosphère terrestre à la vitesse énorme de 16 kilomètres à la seconde, c'est-à-dire le double de la vitesse de nos fusées dans les vols spatiaux. Le poids énorme des grosses météorites fait que cette vitesse est très peu ralentie par le contact avec l'atmosphère. On a calculé que dans ces conditions l'impact au sol terrestre doit provoquer une pression de plusieurs millions d'atmosphères. Les explosions volcaniques au contraire ne dépassent pas quelques centaines d'atmosphères, soit 10.000 fois moins. De fait, sur les lieux des « astroblèmes », on a constaté la présence de « cônes de choc », c'est-à-dire de roches fondues par le choc et formant des multitudes de cônes. De plus, il a été constaté que, sous la pression formidable de l'impact astral, il se forme une sorte de pierre précieuse, à base de silice, appelée *coésite*. Ces deux points servent de base pour la découverte et l'identification des points de chute d'astéroïdes sur la terre.

Récemment, on a étudié sous ce rapport le site de Vredefort Ring, au Transvaal. On attribuait jusqu'ici l'étrange constitution du site à des révolutions tectoniques anciennes de grande ampleur. Mais la découverte de « cônes de rupture » en grand nombre, dans la roche locale, a fait conclure à un « astroblème ». Et voici comment on reconstitue l'événement : un astéroïde mesurant environ un mille, soit 1600 mètres de diamètre, a frappé la terre, venant du sud-est et se dirigeant vers le nord-ouest. Le choc a creusé un cratère ne mesurant pas moins de 50 km de diamètre et 16 km de profondeur. C'était comme un labourage en profondeur. Toute la croûte terrestre en ce lieu en fut bouleversée. Il y eut des roches fondues, des « cônes de rupture » ou d'éclatement formés dans toutes les roches atteintes. Cet événement a pu se produire il y a 250 millions d'années, c'est-à-dire bien longtemp avant la présence de l'homme sur la terre. Les sédiments de toute nature ont eu largement le temps de combler le cratère ainsi formé. Sur la lune, le cratère serait resté intact, et de fait les cratères lunaires auxquels on a donné les noms de Tycho-Brahé et de Copernic, sont comparables en dimensions à celui de Vredefort. On estime que l'explosion produite alors était un million de fois plus forte que l'explosion volcanique de Krakatoa, en 1883, et probablement plusieurs milliers de fois plus forte que le plus violent tremblement de terre, soit égale à un million et demi de mégatonnes, alors que le cratère de Barringer ne dépassa pas cinq mégatonnes.

Ajoutons qu'au XX^{e} siècle, deux astroblèmes importants se sont produits, l'un à Tungunska, l'autre à Sikhote-Alin, deux sites de Sibérie. Cela prouve que le bombardement de la terre par les grosses météorites se poursuit encore, le dernier des deux cas qu'on vient de citer ne datant que de 1947. On estime qu'une grosse météorite tombant dans l'Atlantique pourrait engendrer une vague formidable atteignant six km de hauteur et ravageant des continents entiers ! Mais il ne faut pas que cela nous empêche de dormir.

III

Sainte-Anne-de-Beaupré

Dans *Orizzonti* du 6 août 1961, sous la signature E. C., a paru un article en italien intitulé : *Fondée par quatre marins, la Lourdes du Canada.* Il s'agit du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. On ne peut l'appeler « Lourdes du Canada » que par comparaison faite après coup, car ce sanctuaire fut fondé très exactement deux siècles avant les apparitions de Lourdes, c'est-à-dire en 1658.

Ce sanctuaire, qui aujourd'hui est d'une grande magnificence, fut d'abord une humble chapelle en bois, formée de quatre parois couvertes d'un toit, et enfermant un espace qui pouvait contenir au plus une vingtaine de personnes, autour d'un autel en pierre. Quatre marins, qui s'étaient trouvés en péril sur le Saint-Laurent, en raison d'une tempête énorme, avaient fait vœu, s'ils en réchappaient, de bâtir une chapelle à la Vierge. C'étaient quatre solides marins bretons, d'une foi à toute épreuve. Après leur vœu à la Madone, ils se trouvèrent poussés vers le rivage par une vague miséricordieuse, et ils se mirent aussitôt à genoux pour remercier la Providence de leur salut inespéré.

On assure qu'il se produisit un premier miracle, au moment même de la construction de la cha-

pelle, en 1658. Un pauvre colon, nommé Louis Gaumond, et qui était atteint d'une cruelle infirmité avait causé avec les quatre marins et, partageant leur foi, les avait aidés, comme il avait pu, à édifier l'humble église. Tous les jours, il invoquait sainte Anne. Et il fut guéri, à l'improviste, dans la chapelle, alors qu'il était en prière. Les colons à cette date vivaient presque tous autour de Québec. Le bruit de cette guérison se propagea rapidement dans toute la région. On accourut en pèlerinage à la chapelle. On venait demander protection contre les rigueurs du climat, contre la famine ou le scorbut, comme en témoignent les plus anciens ex-voto. Mais on apportait également au sanctuaire des malades et des blessés, en dépit des énormes difficultés du voyage.

En 1661, fut élevée une seconde chapelle, plus belle et plus grande que la première, avec des murs déjà couverts d'ex-voto. Mais cela ne suffisait pas encore ; en 1675, la première église en pierre fut construite. Mais ce ne fut qu'en 1879 que la basilique actuelle fut réalisée et devint tout de suite, même du point de vue architectural, l'une des plus importantes du nouveau monde. Elle fut à demi-détruite par un incendie, en 1922, mais remise en état avec plus de splendeur qu'auparavant. L'abside est décorée de mosaïques admirables. Le sanctuaire est assez grand pour que cinq mille fidèles puissent y trouver place. On assiste à Sainte-Anne-de-Beaupré à des spectacles du même genre que ceux qu'on voit à Lourdes : des malades sont là par centaines, des paralytiques, des estropiés, des infirmes, muets et sourds, des aveugles, en un mot toute l'humanité souffrante, avec le cortège habituel de brancardiers et de litières. On vient là pour prier. Ceux qui s'en retournent sans avoir été guéris — et ce sont toujours les plus nombreux de beaucoup — sont quand même heureux d'avoir prié auprès de sainte Anne et de la Vierge. On voit dans leurs regards les mêmes transfigurations qui se remarquent à Lourdes. Partout, la foi et l'amour opèrent les mêmes effets dans les âmes.

Sainte-Anne-de-Beaupré se trouve à environ 35 km de Québec. Une très belle route relie le sanctuaire à la grande cité voisine. Tout le long du parcours, on voit de ces simples monuments qui distinguent le vieux Canada des premiers jours : des fours rustiques à cuire le pain, des chapelles votives aux croisées des chemins, avec des cierges allumés devant l'Enfant-Jésus, des cabanes de pêcheurs du Saint-Laurent, avec les filets qui sèchent au soleil, des croix de bois toujours garnies de fleurs fraîches, et souvent auprès d'elles quelque vieillard à genoux avec un enfant ou deux à ses côtés.

La basilique elle-même se dresse au centre d'une vaste plaine, aux pieds d'une colline sur le flanc de laquelle on a, comme à Lourdes, élevé les stations d'un chemin de Croix et une *Scala santa*, comme à Rome. Derrière la basilique se trouve la maison des Rédemptoristes qui sont chargés du sanctuaire, où ils accueillent les pèlerins et dirigent les cérémonies religieuses. Il y a aussi un sanatorium tenu par des Franciscaines pour les malades venant en pèlerinage.

On assure qu'au XVIII^e^ siècle, un grand nombre de pèlerins, par esprit de pénitence et pour accomplir un vœu, faisaient *à genoux* les 35 km qui séparent Beaupré de Québec. De nos jours, cela ne se fait plus. On vient en automobile, par le train, en bateau, en avion. Et on estime à deux millions par an le nombre des pèlerins. Parmi eux, il en est qui se déchaussent et approchent de la basilique les pieds nus, par esprit de pénitence. Une fois l'an, pour accomplir un vœu collectif des évêques canadiens, se déroule une procession gigantesque, avec des cierges dans toutes les mains, des cantiques, des invocations et prières très solennelles.

Ajoutons que, depuis le très connu frère André, il y a aussi, près de Montréal, un magnifique sanctuaire dédié à S. Joseph. Il existe également à Rigaud une reproduction exacte de la Grotte de Lourdes. Mais si fréquentés que soient ces lieux de pèlerinage, on peut dire que Sainte-Anne-de-Beaupré demeure le centre le plus vénéré des Canadiens. On n'y vient pas seulement du Canada entier, mais même du Mexique ou de Californie. La procession annuelle dont nous avons parlé plus haut est l'un des plus grandioses spectacles religieux que l'on puisse contempler.

IV

Mère Eugénie de Jésus

Plus on étudie le XIX^e^ siècle, qui passa si longtemps, non sans quelque apparence de raison, pour un siècle d'incrédulité scientiste, plus on rencontre de grands serviteurs et de grandes servantes du Seigneur. L'Eglise vient de proclamer Vénérable l'une de ces dernières, une Française : *Mère Marie-Eugénie de Jésus*. C'est l'*Osservatore Romano*, édition hebdomadaire en français, du 28 juillet 1961 ; qui nous parle d'elle, sous la signature : R. E.

Anne-Eugénie Milleret de Brou vint au monde le 26 août 1817, dans un château de Lorraine. Elle grandit dans un milieu de banquiers voltairiens et d'anciens soldats bonapartistes, ce qui veut dire dans un climat de libéralisme sceptique. Elle était intelligente et d'une maturité précoce, si bien qu'elle fit de fortes études, à la maison d'abord, puis dans une institution de Metz, où elle acquit une connaissance raffinée à la fois du français et de l'allemand. Aussi aura-t-elle un style élégant et délicat. Par contre son instruction religieuse fut assez négligée. Sa mère lui donnait de beaux exemples de force, de courage, de générosité, de conscience, mais tout cela dans le domaine naturel, sans songer spécialement à lui faire connaître le Seigneur. Par respect toutefois pour la tradition, elle fut bien préparée à la Première Communion qu'elle fit à Noël de 1829, à l'âge de 12 ans 1/2. Cette première rencontre avec le Christ fut pour elle décisive.

« Dans une intuition fulgurante, dit l'auteur de notre article, Dieu se révéla à elle comme Celui qui a tous les droits sur sa créature. »

Mais il sembla d'abord que cela n'avait été qu'un épisode sans lendemain pour elle. La vie reprit son cours. Bientôt les épreuves surgirent. Il y eut, dans la famille, une débâcle financière,

de grosses difficultés, et surtout, alors qu'Eugénie n'avait que 15 ans, en 1832, la mort foudroyante de sa mère !

Eugénie n'a plus de véritable foyer. On la confie à des parents qui l'entourent d'affection. Mais son cœur est désenchanté. Le souvenir béni de sa Première communion reste pour elle un point lumineux, mais elle cherche, elle réfléchit, elle se pose les grands problèmes humains : qu'est-ce que la vie ? Pourquoi la douleur ? Quelle règle morale adopter ? Et elle se sent dans le vide. Sa formation religieuse lui apparaît dans son insuffisance. Elle a soif et faim de lumière. Et un jour, fortuitement, semble-t-il, une réponse lui vient, dans son angoisse. Elle lui vient par la voix de Lacordaire, sous les voûtes de Notre-Dame-de-Paris.

Ce n'est pourtant qu'un commencement. Un peu plus tard, elle fait la connaissance du célèbre prédicateur, le P. Combalot (1798-1873), ancien disciple de Lamennais, mais resté fidèle à l'Eglise. Ce fut Combalot qui reprit l'éducation religieuse d'Eugénie, devint son directeur spirituel et eut l'intuition de ses rares aptitudes à la vie d'intimité avec Jésus-Christ. Il rêvait depuis quelque temps de fonder une association religieuse et il cherchait l'âme qui serait capable de répondre à son dessein. Il voulait une Congrégation consacrée à l'Assomption de Marie, dans laquelle on unirait la contemplation, la vie liturgique, et la vie active, dans l'éducation de la jeunesse féminine.

Anne-Eugénie est d'abord déconcertée. Elle se juge insuffisante. Et quand elle obéit enfin, c'est pour déclarer qu'il lui faut une préparation intellectuelle et religieuse beaucoup plus poussée. Pour cela, elle s'enferme, comme pensionnaire, durant des mois, dans un couvent de Bénédictines de Paris. Mais à la contemplation elle joint l'étude. Elle apprend le latin, l'anglais, la théologie dogmatique et morale. Elle se passionne pour la philosophie et l'Ecriture Sainte, voire la patristique. Elle veut, en outre passer un certain temps dans un monastère proprement dit, non plus comme pensionnaire, mais comme novice, soumise à tous les exercices de la Règle. Et elle accomplit ce stage à la Visitation de La Côte-Saint-André, en Dauphiné.

Pendant ce temps, le P. Combalot, dont le tempérament est fougueux, s'impatiente. Il a trouvé les éléments d'une communauté. On est en avril 1839. Eugénie est encore bien jeune : 22 ans ! Le Père Combalot se fait obéir. Il est à la fois législateur, maître des novices, fondateur de la Congrégation, mais la Curie archiépiscopale de Paris le connaît et se méfie de ses excès de zèle. Finalement, il comprend que son rôle est fini et il se retire en confiant la jeune communauté à Mgr Affre, alors archevêque de Paris. Tout le poids de la fondation repose donc sur la jeune Supérieure qui n'a encore que 23 ans.

Fort heureusement, elle rencontre alors le Père Emmanuel d'Alzon (1810-1880), lui aussi ancien disciple de Lamennais, mais resté fidèle à Rome. Le P. d'Alzon, qui méditait, lui aussi, de fonder une Congrégation de religieux consacrés à l'Assomption de la Vierge, devient le directeur spirituel de la mère Marie-Eugénie. Il l'aidera non seulement dans la grande œuvre de sa sanctification personnelle, mais aussi dans l'élaboration des Constitutions et de la maturation du double Institut, sans aucun empiétement de l'un sur l'autre, c'est-à-dire avec un respect absolu de l'autonomie de la Congrégation de Marie-Eugénie, et de la physionomie particulière qu'elle devait revêtir.

La Mère Eugénie n'avait pas oublié les directives du P. Combalot. Elle savait ce qu'il avait voulu et ce qu'elle avait entrepris avec lui. Il s'agissait, nous l'avons dit, d'une Congrégation enseignante, dans laquelle la vie liturgique serait très développée, comme nous l'entendons de nos jours, mais avec 120 ans d'avance sur notre temps. Le P. d'Alzon entra à fond dans cette pensée fondamentale. Pour lui comme pour la Mère, la pédagogie devait trouver son inspiration dans la spiritualité. La Congrégation de l'Assomption devait donc avoir une forte note monastique. Et cependant, cette union de l'apostolat éducatif avec la récitation de l'office divin au chœur, l'adoration quotidienne du Saint-Sacrement, et la pratique d'une bonne part des observances et des austérités monastiques des grands Ordres du passé paraissait quelque chose de bien hardi.

Mère Marie-Eugénie de Jésus — c'était le nom qu'elle avait pris dès le début de la mise en marche de la Congrégation — tint cependant bon et continua à voir là le secret de son action auprès de la jeunesse. Et la Congrégation répandue actuellement en vingt-et-un pays dans les cinq continents est là pour attester le succès et la viabilité de son œuvre.

Mère Marie-Eugénie était une personnalité de tout premier ordre ; elle fut reconnue et vénérée comme telle en son temps, les chrétiens les plus marquants de l'époque furent en rapport avec elle et profitèrent de ses avis et conseils. Citons Lacordaire, Montalembert, Louis Veuillot, Mgr Dupanloup, Mgr de Ségur, Mgr Gay, le cardinal Pie, dom Guéranger, le P. de Ravignan. S'il restait encore en France, à cette date, plus d'une trace de gallicanisme, elle en fut toujours exempte et elle garda toujours une sûreté de ligne d'une continuité remarquable. Pie XII a dit d'elle, après une étude approfondie :

> « Elle est la femme forte — *mulier fortis* — dans toute l'acception du terme. Toujours prête à accomplir la volonté divine, l'âme profondément pieuse, le cœur débordant d'amour pour le Christ, l'intelligence puissante, lumineuse, vaste, le caractère ferme et résolu, toujours tendu vers le but fixé. »

Cette vie si pleine se termina en mars 1898. Mère Eugénie avait 81 ans. Elle laissait une famille religieuse en plein essor et elle veille encore sur elle.

V

Visions de paix au Congo

Les journaux et la radio nous ont raconté les scènes de terrorisme dirigées contre les Missions catholiques en certaines parties du Congo ex-belge, toujours si troublé, et notamment dans la province orientale et au Kivu. Cela se passait surtout durant les mois de janvier à mars 1961. Mais en d'autres parties, le calme régnait et l'apostolat catholique continuait à s'exercer. C'est ce que nous racontent

les lettres parvenues aux *Annales des Franciscaines de Marie* qui les publient dans leur numéro de juillet 1961. La première lettre est datée de Mankanza en janvier 1961, la seconde du même lieu, en février, et la troisième en mars, de Boma, dans le Bas-Congo.

La mission de Mankanza n'est autre que celle qu'on appelait la Nouvelle-Anvers, en 1896, quand les Franciscaines y arrivèrent pour la première fois. Elle est située sur la rive droite du Congo, dans l'ouest de la province équatoriale.

La première lettre raconte une visite faite par deux religieuses, en barque, sur le Congo d'abord puis sur un chenal pénétrant dans les terres, qui sont le domaine des buffles d'une part et des gros oiseaux, appelés marabouts, de l'autre. La barque des sœurs, conduite par des pagayeurs, avance durant six heures sans qu'on aperçoive le moindre hameau. Mais le lendemain du départ, on arrive à la Bontembe, tribu balobo, qui est le premier but fixé pour le voyage. Il y a là des villages, formés de huttes et de petits lopins de terre, que le limon amené par le fleuve enrichit et élargit d'année en année. Le sol est extrêmement fertile. Les gens ont planté des cocotiers pour retenir le terrain. Ils ont de petites cours ombragées autour de leurs maisons. La faim n'existe pas en ce lieu, comme elle sévit en d'autres parties du Congo. Le manioc, la canne à sucre, les noix de palmes, les bananes donnent de magnifiques récoltes. La viande se présente sous forme de gibier abondant : phacochères, antilopes de toutes espèces, singes autant qu'on en veut, poissons qui pullulent dans le fleuve. Les chrétiens accourent pour saluer les sœurs et pour assister à la messe.

Mais la visite est forcément courte. Le soir du même jour, les sœurs arrivent à Bondonko, village important. Elles visitent les écoles très prospères, mais l'église est tellement entourée de boue, en raison des pluies, qu'il est impossible de l'atteindre. On célèbre donc à la maison d'école. Il y a sermon, nombreuses confessions et communions. Tout cela sous la pluie. On ouvre les valises à médicaments et il y a dispensaire jusqu'à neuf heures, seulement, car il faut repartir.

Cette fois, on voyage sur un affluent du Congo, la rivière Nigri. Il faut se garantir de la pluie par une toile tenue à bout de bras. On arrive à Bonpela. Le catéchiste a alerté les chrétiens. Ils sont tous là, pour faire fête aux arrivants. Tout de suite, pendant que le Père confesse, les sœurs soignent les malades. Il y a beaucoup de monde aux prières du soir, et le lendemain à la messe. Mais la visite sera courte. Cette bonne population voit partir à regret les religieuses et le Père. Bientôt on atteint Bondzama. Il y a là un catéchiste qui a 35 ans de service. Une vraie avalanche de chrétiens accourent. Ils ne savent comment dire leur joie. Et le même programme se déroule comme partout dans les missions, c'est-à-dire des confessions, la messe, un sermon, des communions en foule, un dispensaire avec des soins médicaux. Mais dans chaque village on ne peut s'arrêter qu'un jour ou deux.

Le dimanche, au lieu où l'on se trouve, il y aura grand-messe. Rien de plus ravissant que de voir arriver les chrétiens en pirogues adroitement conduites. Garçons et filles ont déjà les leurs, grandes comme des sabots. Ces petites pirogues sont si étroites que pour pagayer l'enfant se tient un pied au fond et l'autre sur le rebord. Mais on admire leur adresse.

« Après la messe, rassemblement des hommes, pour vider un verre de vin de palme, et pas seulement un verre mais une corne de buffle circule et chacun à tour de rôle doit la vider entièrement. »

Enfin, après une dernière visite avec très cordiale réception, comme toujours, il faut songer au retour sur Mankanza ou Nouvelle-Anvers.

Tout s'est donc passé dans la paix, malgré les troubles qui agitent le Congo à cette date même. Mais ne nous y trompons pas, c'est bien l'œuvre du christianisme qui est à la base de la paix. En ces mêmes pays, il y avait jadis des guerres incessantes, et « pour un rien, les pirogues sortaient en flotille, pour aller attaquer la tribu voisine, toujours ennemie. »

En février 1961, la mission de Mankanza a connu toute une série de retraites. Mais elles sont toutes spécialisées : pour les catéchistes, — pour les enfants, — pour les gens mariés. Chaque retraite dure 3 jours seulement, mais très ferventes.

La chapelle des religieuses s'y prêtait admirablement. Chaque fois, 128 participants. Rosaire, prédications, Messe du soir se succédaient. Certaines conférences se tenaient aussi dans la grande salle de l'école des monitrices. Les retraitants observaient le silence à la perfection et cela s'étendait jusqu'aux employés de la mission et même jusqu'au village. Rien de plus bienfaisant que ces retraites. Les chrétiens après cela commencent une nouvelle étape, vivant avec conviction leur foi chrétienne et sanctifiant leur entourage.

Tel est le contenu des deux premières lettres. La dernière lettre, de mars 1961, donne la même impression de paix et de succès apostolique. Cela se passe à Boma, en un site enchanteur qu'entourent les monts de Cristal — un beau nom ! C'était, il y a peu de temps encore, le séjour des fauves et des maraudeurs. C'est devenu une sorte de paradis, avec le curé indigène, l'abbé Eugène Nsombo. Dans cette paroisse, au surplus, tout était à créer. Sans autre ressource que sa foi, il a pu faire fleurir le désert. En moins de trois mois, là où il n'y avait que la brousse, il a élevé une église provisoire, un presbytère, au toit en paille, des annexes, un tout petit local scout. Il lui reste à construire le cercle, le dispensaire, l'église définitive. Les enceintes sont déjà dessinées par des pierres sur le sol, et par des poutres. Les nefs sont indiquées par des bambous.

Cela nous paraît incroyable, mais nous sommes encore bien plus stupéfaits d'apprendre qu'il ne manquait qu'une chose à ce futur centre chrétien : la population ! Et comment s'y est-on pris ? Pour avoir du monde, il fallait des routes. Tous les chrétiens s'y sont mis. On a débroussaillé, en chantant. Un bulldozer prêté par charité est venu apporter son concours efficace. Des voies larges, partant de l'église, se sont ouvertes dans toutes les directions, et les gens sont venus. Des habi-

tations s'élèvent, un peu partout le long des routes. La paroisse vit, elle ne cesse de s'accroître. Les offices sont très fréquentés, encore que seul le sanctuaire de l'église provisoire soit couvert et que la foule qu'il ne peut contenir toute, reste au grand soleil.

Rien en tout cela qui fasse songer aux agitations politiques du Congo. Ce sont des visions de paix, contemporaines des visions de guerre dont nous entendons si souvent parler.

VI

Un roi pour rire

Le roi dont nous parle Roger Régis, dans *Historia*, n° 177, sous le titre : *Un Souverain de fantaisie*, est *Théodore Ier, roi de Corse.*

Sous le premier Empire, un jour, des comédiens italiens vinrent jouer devant Napoléon et sa Cour un opéra-bouffe, dont le titre était *Il re Teodoro, — Le roi Théodore.* La pièce était comique. On avait beaucoup ri. A la sortie, Joséphine demanda :

— « Cette histoire est purement inventée, je gage. En Corse, il n'y a jamais eu de roi, que je sache !

— « Détrompe-toi, Joséphine, répondit l'empereur. Le roi Théodore a parfaitement existé. Si son règne fut court, il fut fertile en péripéties, dont certaines plaisantes. Il méritait bien d'inspirer la verve d'un compositeur. »

Et Napoléon avait raison.

Ce Théodore était né en 1690 à Metz. A l'âge de cinq ans il avait perdu son père qui s'était retiré avec sa mère en France ; car, originaire de Westphalie, il avait commis une mésalliance en se mariant et avait dû quitter le pays. On l'appelait le baron de Neuhoff. Son fils hérita de ce titre, qui était à peu près sa seule fortune. Quand il eut quinze ans, sa mère et lui pensèrent qu'il fallait aller tenter la fortune à Paris. De fait, il réussit à se faire accepter comme page dans la maison de la célèbre Princesse Palatine, la seconde épouse du duc d'Orléans. A dix-sept ans, Théodore demanda et obtint un brevet de lieutenant. Deux ans plus tard, il passait de l'armée française à celle du roi de Suède. Il fut chargé, pour ce roi, de missions en Espagne, dont il se tira avec honneur.

Tout cela pourtant ne l'avait guère enrichi. C'était le temps où, autour de 1718, l'Ecossais Law faisait tourner les têtes par les spéculations qu'avait engendrées son « Système ». Le jeune baron accourut, emprunta de l'argent pour spéculer, gagna puis perdit, et finalement s'enfuit pour ne pas payer ses dettes. Réfugié en Hollande, il attendit un an, revint à Paris, joua de nouveau et enleva un million, qui faillit, lors de la chute du « Système » le faire envoyer à la Bastille. Il s'enfuit de nouveau à Amsterdam, et là, en faisant miroiter à de riches banquiers des profits mirifiques dans le négoce, il put armer un navire et partir pour faire du commerce sur les côtes orientales de la Méditerranée. Il dut réussir au moins à se créer une sorte de prestige, car ce fut alors qu'il résolut d'aller se faire proclamer roi en Corse.

Dans cette île, en effet, une rébellion avait éclaté contre la domination génoise. En 1735, les Corses avaient proclamé leur indépendance. Gênes ne gardait plus que quelques ports munis de faibles garnisons. Mais les Corses n'avaient pas réussi à s'entendre pour se donner un gouvernement. Le baron de Neuhoff informé des discussions qui divisaient l'île eut l'idée de les tourner à son profit. Il se trouvait alors à Tunis. Un vieil esclave barbaresque, qui disait la bonne aventure, lui avait prédit, grâce aux tarots, qu'il serait roi et même qu'il reconstituerait l'empire romain. Théodore, qui ne rêvait que de grandeur, en fut confirmé dans ses espoirs. Il faut bien admettre qu'il avait amassé un petit trésor, car il fut en mesure d'armer une galère tunisienne, montée de 26 bancs de forçats. Il y dressa une modeste artillerie de quelques canons, avec le concours de deux officiers allemands attachés à sa fortune, et pour se faire mieux respecter en mer, il arbora le pavillon anglais.

Le 12 mars 1736, au soir, il arriva en vue de la Corse. Il se trouvait à l'embouchure du Tavignano, ce petit fleuve qui, après avoir arrosé Corté, vient se jeter dans la mer Tyrrhénienne, au-dessous d'Aleria. Cette ville, à demi ruinée, gardait fière allure, autour d'un fortin et de son église. L'apparition de la galère avait piqué la curiosité des habitants. Ils accoururent. Les canons de la galère saluèrent de 21 coups. Un canot se détacha et il en sortit un Corse, nommé Quilico, qui, en débarquant, s'écria :

— « Soyez heureux, ô mes frères ! Celui qui m'envoie ici est un riche Anglais, un seigneur, qui vient mettre sa fortune et l'appui de son courage invincible à votre service pour chasser de Corse les derniers Génois ! »

Quilico était un captif des Barbaresques délivré par Neuhoff, et il communiqua son enthousiasme à ses compatriotes. Ce fut le lendemain, 13 mars 1736, que le « grand seigneur anglais » daigna descendre de sa galère. Il était entouré de sa garde : dix hommes commandés par un officier, de deux secrétaires particuliers, Ali et Mohammed, esclaves rachetés par lui. On le salua en dialecte corse. Quilico traduisit, et Théodore répondit en toscan :

— « Ralliez-vous à moi, dit-il, ralliez-vous à moi aussi nombreux que possible et, tous ensemble, nous ferons de grandes choses ! »

Séance tenante, les Corses improvisent un banquet en son honneur. On mange, on boit. Théodore fait apporter de nombreuses bouteilles de vin du Rhin, très différent du vin corse. A la fin du banquet, jaillit spontanément le cri attendu !

— « *Vive le Roi !* »

Le lendemain, les galériens débarquèrent les nombreux bagages du souverain. Il y avait des uniformes somptueux, des sequins en quantité imposante, des fusils et de petits canons. Aux personnages de l'île qui se ralliaient à lui. Théodore distribua les bottes, les uniformes, les sequins. Cette générosité fit une impression décisive. Du jour au lendemain, le baron de Neuhoff se trouva roi de Corse, et à la tête d'une petite armée. Tout de suite on pensa à un couronnement en règle. La cérémonie eut lieu le 15 avril, un mois plus tard

donc, dans l'église de Cervione. Il y eut foule. On jeta des fleurs. Théodore apparut dans un habit brodé d'or, avec un grand manteau de pourpre. Il manquait une couronne d'or, mais on assura que la galère était allée la chercher en Italie, et comme elle n'était pas revenue, le bon chanoine de Cervione se contenta d'une couronne de laurier naturel. Discours, prières, vivats retentissants, serment du nouveau roi à la Constitution... future. Le *Te Deum* clôtura la cérémonie, en même temps que fusils et canons faisaient retentir la poudre.

Les jours suivants, Théodore organisa son gouvernement, choisit des ministres, distribua des titres ronflants, nomma un grand-chancelier, un garde-des-sceaux, un trésorier, un maître des cérémonies. Il songea à battre monnaie, mais faute de métaux précieux dut se contenter de frapper des pièces de cuivre de 2 et 5 sols. Enfin, pour assurer l'avenir de la dynastie, Théodore résolut de se marier. Ce fut là qu'il rencontra son premier échec. Il avait remarqué une jolie brune de 18 ans, nommée Vanina qui appartenait à une famille de petite noblesse corse. Mais quand il se risqua à faire sa demande de mariage, ce fut pour essuyer cette réponse :

— « Le sang qui coule dans mes veines m'interdit d'épouser un étranger, si noble qu'il soit ! »

En vain insista-t-il. Vanina resta sur ses positions. Il est possible du reste qu'elle eût déjà engagé sa foi, car il la retrouva un peu plus tard mariée à un Corse, et dans le pays un engagement de cette sorte est inviolable.

Théodore se souvint alors qu'il avait connu à Paris une certaine Mme de Champigny, qui lui avait, bien que mariée, témoigné de quelque faveur. Il sut qu'elle était veuve et retirée à Aix-en-Provence. Il trouva moyen de la faire venir. Elle avait beaucoup grossi depuis vingt ans qu'il ne l'avait vue. Mais il avait lui-même 46 ans et ne pouvait se montrer trop regardant. En réponse à ses avances, elle répondit en demandant le temps de la réflexion. Il lui fit donner alors une maison à Aleria, et une petite Cour. Mais comme il était souvent en expédition, elle finit par s'ennuyer, et trois mois après sa venue, elle se rembarqua sans lui dire au revoir !

Pendant ce temps, la République génoise avait voué le prétendu roi à l'exécration. Une petite guerre avait suivi. Théodore fut d'abord refoulé de Bastia qu'il avait osé attaquer. Il attaqua alors Corté, mais comme il n'avait plus de quoi payer ses troupes, ses soldats refusèrent de combattre. Il se porta sur Sartène, le 15 septembre, et ce fut là qu'il retrouva Vanina mariée. Il s'ouvrit tout de même à elle de ses déboires. Elle lui répondit en Corse franche jusqu'à la brutalité :

— « Retournez sur le continent chercher de l'argent ! Partez et revenez avec des écus ! C'est pour vous le seul moyen de régner encore ! »

Il dut se rendre à l'évidence. Vanina avait raison. Pas d'argent pas de royauté ! Il ne pouvait être question pour lui de lever des impôts sur une population aussi pauvre que celle de la Corse d'alors. Avec ses derniers fidèles, donc, Théodore regagna Aléria, confia le gouvernement à un Conseil, et, le 11 novembre 1736, après huit mois à peine de « règne », il montait en barque pour se rendre à la côte la plus proche, celle de l'Italie (14 novembre).

Il essaya bien de réunir des fonds, et pour cela il erra de ville en ville et de pays en pays. Il finit, neuf ans plus tard, en 1745, par échouer à Londres. Il y recourut à l'emprunt, fit quelques dupes, mais comme on ne plaisantait pas, en Grande-Bretagne, sur le chapitre des dettes, il fut arrêté sur plainte de ses créanciers. En vain déclara-t-il au magistrat :

— « Je n'ai rien, rien que mon royaume de Corse ! »

Cette réponse ne désarma pas l'homme de loi. Il fut condamné à la prison et n'en sortit qu'en 1755. Il est juste de noter qu'il n'avait pas un instant renoncé à revenir en Corse et qu'il avait fait, dans l'intervalle, deux tentatives pour y reprendre la lutte contre les Génois. Les Corses du reste furent alors les premiers à comprendre qu'il compromettait leur cause. Vieilli avant l'âge, malade, il vécut dans un obscur galetas, au haut d'une maison pauvre où on l'avait recueilli, à Londres, et ce fut là qu'il mourut le 12 décembre 1756, à 66 ans.

Mais le 15 juillet 1755, l'Assemblée générale des Corses indépendants, réunie à San'Antonio della Casabianca, avait proclamé Pascal Paoli, « *Chef Général de la Nation* » et si celui-là ne prit pas le titre de roi de Corse, il en eut tous les pouvoirs et il se révéla un génie à qui il ne manquait pour être un vrai Bonaparte qu'un théâtre et des moyens plus vastes. Si les aventures de Théodore, roi de Corse, durant huit mois, sont plus ou moins grotesques, des noms comme ceux de Pascal Paoli et de Napoléon Bonaparte suffisent à la gloire de « l'île de Beauté » !

VII

La bombe N.

Il est de temps en temps question de ce qu'on nomme « le rayon de la mort », et on assure que les savants sont, en certains très grands pays, à la recherche de cette arme décisive, en cas de conflit armé.

Dans le numéro de *Scientific American,* pour le mois d'août 1961, et dans la rubrique *Science and Citizen* — « la Science et le grand Public » — il en est question avec un point d'interrogation, sous le titre « *La Bombe N ?* »

Le mot ou plutôt la lettre N signifie ici : *neutrons.* De quoi s'agit-il exactement ? Un représentant américain, Chet Holifield de Californie, qui fut longtemps membre du Comité du Congrès pour l'Energie atomique, a déclaré récemment, en parlant des travaux qui se font à l'heure actuelle :

« Des plans sont actuellement considérés par nos savants, qui pourraient être aussi révolutionnaires que la bombe H en 1949. »

Holifield n'a pas précisé de quels plans il s'agissait. Mais la presse s'est emparée de ses déclarations, pour parler de la « *bombe à neutrons* ». Cette bombe serait la « bombe propre », dont

Edward Teller et ses associés ont proposé la construction au laboratoire de Radiation de l'Université de Californie.

Le sénateur Thomas J. Dodd du Connecticut a décrit cette bombe de la manière suivante :

« La bombe à neutrons pourrait être produite en aménageant l'énergie de l'explosion de fusion, qui, au lieu de produire de la chaleur et un éclatement, aurait pour produit primaire un flux de neutrons. Ce flux agirait comme une sorte de rayon de la mort. Il ne ferait aucun dommage physique, ne produirait aucune contamination, mais il détruirait immédiatement toute vie dans le secteur atteint. Cela ferait, en fait, une arme idéale et plus efficace que tout ce que l'on possède sur le champ de bataille. »

Mais une telle arme est-elle réalisable ?

Le sénateur Dodd répond :

« Actuellement, je doute qu'un seul savant atomiste de réputation puisse se porter garant de la possibilité de fabriquer, du point de vue scientifique, la bombe à neutrons. »

Selon le *New-York Times*, les informations que l'on peut recueillir au moyen des suggestions avancées en ces quatre dernières années indiquent que la bombe à neutrons serait essentiellement une petite bombe à hydrogène, dans laquelle la réaction de fusion serait arrêtée avant l'explosion de fusion. L'énergie de fusion dégage des neutrons ayant une puissance d'environ 14 millions d'électrons-volts. Les neutrons rapides ont peu de chance d'être absorbés par les noyaux atomiques. Il s'ensuit qu'ils possèdent un haut pouvoir de pénétration et qu'ils engendrent une certaine radioactivité dans tous les matériaux qu'ils touchent. Et ils produisent des particules secondaires de grande rapidité, par leur choc sur les noyaux d'atomes. Ces particules secondaires, particulièrement les protons, sont responsables de l'effet mortel du flux de neutrons.

Mais le *Times* ajoutait

— « Il y a encore quelques questions techniques restées sans réponse, au sujet de la fabrication de cette bombe. »

— « Il est probable que les plus importantes de ces questions sont celles qui concernent le moyen de provoquer la réaction nucléaire, sans arriver toutefois à la fusion elle-même. »

Certains physiciens de grande autorité ont formulé les demandes que voici :

1° Peut-on aménager la réaction de fusion au point de provoquer le flux de neutrons, en remplacement du dégagement de chaleur ? — 2° La radioactivité provoquée par ces neutrons, bien que moindre que celle de la réaction de fusion ou de fission, pourrait-elle constituer une contamination substantielle ? — 3° La reprise des essais nucléaires ne serait-elle pas plus profitable à l'U.R.S.S. qu'aux U.S.A. ?

Et c'est là qu'on en est, publiquement du moins, en ce qui concerne le « rayon de la mort » ou « bombe N ».

VIII

La prière « Anima Christi » origine et valeur

De l'*Osservatore Romano* du 18 août 1961, sous la signature Ange Walz, l'étude suivante sur *Origine et valeur de la prière « Anima Christi »*.

Cette précieuse prière, comme beaucoup d'autres, est pour nous anonyme. Longtemps, on put l'attribuer à S. Ignace de Loyola. Elle était, en effet, imprimée dans nos bréviaires, au premier rang des prières proposées pour l'action de grâces après la messe, sous le titre : *Aspirationes S. Ignatii ad Sanctissimum Redemptorem.* Et jusqu'en 1950, on a continué de la publier de la sorte. On sait actuellement qu'elle existait bien avant lui. Nous dirons toutefois qu'il en fut l'un des propagateurs les plus zélés.

On a voulu, plus récemment, découvrir dans l'*Anima Christi* l'écho d'une prière de Jean de Daljatha, écrivain syrien qui vécut autour de l'an 800. Mais s'il existe entre les deux prières des ressemblances certaines, il s'y trouve aussi des différences notables. Ce qui est sûr c'est que cette prière existe dans les manuscrits Harley, N° 2253 et 1260, qui sont conservés au British Museum. Ces deux manuscrits sont le premier de 1314 à 1320, et le second de 1360 environ, donc tous deux du XIV^e^ siècle.

Et il serait aisé de citer plusieurs autres manuscrits du XIV^e^ siècle, aux bibliothèques de Vérone et de Florence. Dans le manuscrit Harley N° 1260, de 1360 environ, il est dit que le pape Jean XXII avait accordé une indulgence de 3.000 jours à ceux qui, contrits et confessés, réciteraient cette prière, entre l'Elévation et l'*Agnus Dei*, à la messe. Mais le manuscrit N° 537 du Vatican déclare que cette indulgence n'est pas sûre, que toutefois ce fut bien Jean XXII qui publia cette prière, le Jeudi Saint 1330.

On peut, semble-t-il, tenir pour certain que la prière que nous étudions, commença à se répandre au XIV^e^ siècle et devint rapidement connue dans toute l'Eglise, non sans quelques variantes dans sa forme.

L'article que nous analysons signale plusieurs personnages qui, tant au Moyen Age que dans les temps modernes, ont pratiqué cette prière avec prédilection.

Au Moyen Age, il cite d'abord la bienheureuse *Marguerite Ebner*, morte en 1351.

C'était une dominicaine, née en 1291, à Donauwörth en Souabe, de l'illustre famille de Verda. Elle entra, à l'âge de 15 ans, au couvent de Medingen, au diocèse d'Augsbourg. Grâce à elle, ce couvent devint, dans la suite, un centre de spiritualité dominicaine. Depuis 1311, elle fut comme abandonnée de Dieu, de 1312 à 1313, gravement malade, puis de 1314 à 1332, confinée la moitié du temps au lit, mais consolée de Dieu. En 1332, elle reçut les directions spirituelles du prêtre séculier Henri de Nördlingen, qui la guida dans les hautes voies mystiques. Ne pouvant faire de grandes pénitences extérieures, elle se mortifiait dans la nourriture, dans la prière, et elle avait grand soin de s'inspirer toujours du cycle liturgique, en méditant sur les mystères de la Vie du Christ, en y ajoutant la pratique du *Pater* et de l'*Ave*. On appelait cette méthode : le *Pater noster*. Marguerite Ebner était connue au loin. On lui écrivait ; elle rédigeait ou dictait des *Révélations*, qui étaient des notes sur sa vie spirituelle de 1312 à 1348. On la comptait au nombre des « Amis de Dieu »

parmi lesquels se situait au premier rang le célèbre Tauler, qui aimait à se recommander à ses prières. On a pu dire que sa « *méthode du Pater* » et ses *Révélations* sont indispensables pour la connaissance de la spiritualité de son temps. Ce qui est sûr, c'est que tout ce qui émane d'elle respire la joie et la charité fraternelle.

Dans ses *Révélations,* qu'on appelle aussi son *Journal*, elle cite deux fois la prière « *Anima Christi* », en 1340 et 1341, semble-t-il. Et elle unit cette prière à sa pratique du *Pater*, en récitant, par exemple, 50 *Pater*, un *Anima Christi*, un *Miserere*, puis cinq fois le *Miserere* en l'honneur des Cinq Plaies du Christ.

Au siècle suivant, on peut nommer le bienheureux *Bernardin de Feltre* (1439-1494), le célèbre fondateur des « monts-de-piété » qui devaient rendre tant de services aux pauvres gens, en leur permettant de trouver de l'argent à bon compte et sans être victimes des usuriers. Cet excellent homme se nommait dans le siècle Martin Tomitani. Né à Feltre, il fut conquis par la prédication de saint Jacques de la Marche, en 1456, et entra chez les Frères Mineurs. Prêtre en 1463, puis professeur, il commença son apostolat religieux et social, à Mantoue, en 1469. Comme son homonyme, saint Bernardin de Sienne, il parcourut inlassablement, à pied, toute l'Italie du nord, prêchant et convertissant, luttant contre les usuriers, qui étaient presque tous des juifs, subissant des attaques de leur part ou de la part des débauchés que ses sermons dénonçaient ou qui se croyaient visés. Son premier « mont-de-piété » fut fondé à Mantoue, en 1484. Il avait une dévotion admirable pour la sainte eucharistie et aussi pour l'immaculée - conception de Marie, alors discutée. Son culte inauguré dans l'Ordre fut confirmé en 1654 et sa fête est au 28 septembre. Or, un trait marquant de sa spiritualité est son zèle et sa prédilection pour la prière *Anima Christi.*

Sa mort à Pavie en 1494 nous conduit presque à la fin du XV^{e} siècle. Ignace de Loyola, né en 1491 ou aux environs, va devenir, on l'a vu, un zélé propagateur de la prière *Anima Christi.* D'où la tenait-il ? Quand commença-t-il à la pratiquer lui-même ? Nous ne saurions le dire. Mais parmi les prières qu'il recommande dans ses *Exercices,* on peut dire qu'il met cette prière presque sur le même plan que l'*Ave Maria* et le *Pater*.

Enfin, en des temps plus proches de nous, John-Henry Newman, le célèbre converti d'Oxford, apparaît comme un fervent de l'*Anima Christi.* « Le génie psychologique et religieux personnifié en lui fut attiré par la vérité, la profondeur et la clarté de cette prière. Il en prépara la traduction en anglais et il l'envoya à un ami en l'appelant « *my Creed* » — « mon *Credo* ».

Dans la plus récente édition du bréviaire, celle de 1961, l'*Anima Christi* figure parmi les prières de l'Action de grâces après la messe, avec cette note : « *Aspirations au Très-Saint Rédempteur* ».

« Indulgence de 300 jours *toties quoties* ; de sept ans, si le prêtre récite ces pieuses invocations pieusement après la messe ; plénière, sous les conditions habituelles, si tous les jours pendant un mois cette récitation est dévotement accomplie. »

Et ces concessions sont signées de Pie IX, au 9 janvier 1854.

IX

L'archéologie sous-marine

C'est un sujet tout différent que nous abordons avec Henri-Paul Eydoux, dans *Miroir de l'Histoire* de septembre 1961, sous le titre : *L'Archéologie sous-marine.* Salomon Reinach disait en 1925 que « le plus riche musée du monde antique est au fond de la Méditerranée ». Et il ajoutait alors : « Ce musée est encore inaccessible ».

A la vérité, on avait déjà commencé à essayer de l'exploiter. En effet, des pêcheurs d'éponges avaient repéré par 40 mètres de profondeur, tout un lot de statues, sur la côte tunisienne, à environ 5 km de Mahdia, entre Sousse et Sfax. Des recherches systématiques y furent faites entre 1907 et 1913, sous la direction du grand archéologue Alfred Merlin, alors directeur des Antiquités en Tunisie. Elles aboutirent à des découvertes sensationnelles : en particulier d'admirables statues de bronze, des matériaux et objets de toute sorte qui vinrent garnir les salles du Musée Alaoui, à Tunis. On avait mis la main, en effet, sur un navire qui s'était perdu là et qui transportait des trésors artistiques de Grèce vers Rome. On conjectura qu'il s'agissait du butin de Sylla, en 97 avant notre ère. S'il avait accordé à la Grèce une paix pas trop dure, il avait prélevé pour lui-même un bon nombre de sculptures destinées à orner sa résidence à Rome. Mais une bonne partie du précieux chargement s'en alla au fond de la mer, et attendit 19 siècles pour être retrouvé.

Ensuite, il convient de signaler les recherches qui furent faites de 1927 à 1932 par ordre du gouvernement italien, dans le lac Nemi, non loin de la résidence d'été du pape à Castel-Gandolfo. Il s'agissait de récupérer les « galères » d'apparat attribuée à Caligula et que l'on disait chargées de trésors. Loin de trouver tout ce qu'on espérait, on retira seulement des vaisseaux antiques, mais ils ont été incendiés en 1944.

Autres trouvailles remarquables : le Zeus de l'Artémision, bronze aux dimensions colossales, trouvé sur les côtes de l'Eubée et maintenant au musée d'Athènes, l'Ephèbe de Marathon et l'Ephèbe d'Anticythère. Depuis lors, à défaut de merveilles comparables à celles-là, on a tout de même récupéré une grande quantité d'objets antiques et en particulier un nombre si imposant d'amphores qu'il existe, nous assure-t-on, un « cours des amphores ». On peut se procurer cet article selon un barême établi et public. L'emploi du scaphandre indépendant et léger après la dernière guerre mondiale a donné aux sportifs, comme aux chercheurs officiels, des moyens efficaces de poursuivre des visites aux épaves qui ne sont pas situées à de trop grandes profondeurs. Il est vrai que la spéculation a aussi trouvé des moyens de se manifester. L'auteur de notre article rapporte ce qui lui a été dit par un plongeur :

« Je fais confectionner par un potier de mes amis quelques dizaines d'amphores de bon modèle, je les immerge à un endroit où personne, j'en suis sûr, n'aura

l'idée de venir les chercher. J'attends quelques années, le temps que la mer fasse sa patine. Et alors, je pourrai prendre une retraite aisée... »

Ce n'est peut-être là qu'une galéjade méridionale, mais comme elle ne manque pas de vraisemblance, elle suffit à jeter un doute parmi les collectionneurs d'amphores antiques.

Pour ce qui est du site le plus favorable aux explorations sous-marines, voici ce que dit Alexis Sivirine, ingénieur de l'Office français de recherches sous-marines :

« Jusqu'à 15 mètres, les épaves ont pratiquement disparu (pillage dès leur naufrage et destruction par le ressac). De 15 à 25 mètres, les épaves sont rares, car les mouvements de la mer, encore sensibles à ces profondeurs, disloquent les coques et roulent les débris. Entre 25 et 35 mètres, on trouve « l'épave parfaite », qui a été à l'abri du vandalisme des plongeurs et des mouvements de la mer et qui, par surcroît, a été protégée généralement par une sédimentation. Vers 45 mètres, c'est « l'épave difficile » : pour l'explorer, il faut de gros moyens et un personnel nombreux, chaque homme ne pouvant guère plonger qu'une dizaine de minutes chaque jour. »

Aux plongeurs novices, il faut rappeler que les épaves ne se trouvent pas simplement posées à plat sur le fond de la mer, mais en général envasées plus ou moins profondément ou recouvertes par des algues. Souvent on n'aperçoit que quelques cols d'amphore dépassant la gangue accumulée par les siècles.

Il faut donc un outillage spécial et puissant pour aboutir à des résultats qui comptent. En 1950, un spécialiste italien, le professeur Nino Lamboglia, directeur de l'Institut international ligure, a pris comme objet de ses investigations une épage immergée en face d'Albenga, sur la côte génoise. Un navire équipé spécialement, l'*Artiglio*, a été mis à sa disposition. Il a retiré du navire antique 800 amphores, mais il n'a pu retirer le navire lui-même.

En 1952, le commandant Cousteau, dont on connaît les performances en fait de plongées sous-marines, s'est attaqué à l'épave échouée au pied du récif du Grand Congloué, non loin de l'île de Riou, aux abords de Marseille. L'Etat s'intéressait à cette opération et avait désigné un archéologue, Fernand Benoît, pour la suivre. Le gisement se trouvait par 35 à 45 mètres de fond, mais il était recouvert de blocs provenant d'une falaise écroulée anciennement. Le matériel ramené venait d'une part de Délos, véritable entrepôt commercial en Méditerranée antique, et d'autre part de Gaète, en Italie. L'ensemble du chargement peut être attribué au second siècle avant notre ère, mais il semble que deux navires se soient engloutis au même lieu, et que leurs contenus se soient mélangés.

Et ce ne sont pas les seules épaves repérées. En 1957, le capitaine de frégate Philippe Taillez a opéré à la pointe nord-est de l'île du Levant, au pied de l'écueil des Esquillades. Ce gisement avait été découvert en 1948 par le docteur Piroux, mais dans l'intervalle des amateurs y avaient fait des prélèvements importants. On a pu cependant retirer de là 700 amphores, de la vaisselle de bord, des lampes, des monnaies qui ont servi à dater le naufrage autour de l'an 50 avant notre ère. Et on réussit à ramener à terre une bonne partie du navire lui-même, pour en étudier la structure et le mode de construction. Excellente contribution à la connaissance de l'architecture navale dans l'antiquité.

Il y a eu d'autres découvertes du même genre et l'on sait qu'aux environs d'Antibes se trouve comme un cimetière de navires engloutis, au nombre d'une bonne dizaine au moins. La plus ancienne des épaves découvertes remontait au VIe siècle avant Jésus-Christ. De la sorte l'éventail des trouvailles porte sur environ dix siècles, depuis les temps étrusques jusqu'au Bas-Empire romain. Cependant, c'est de l'époque de la République romaine, alors que le commerce battait son plein en Méditerranée, que datent la plupart des épaves.

Mais on se demandera peut-être pourquoi ce sont surtout des amphores que l'on retrouve. Pour cette raison bien simple, que l'amphore était le récipient le plus commode et le plus usité pour les transports maritimes. Un seul bateau en portait un chargement considérable. Si l'on en croyait Strabon, il y aurait eu parfois jusqu'à 10.000 amphores sur un navire. Ce qui est sûr c'est qu'une loi de 218, avant notre ère, limitait à 3.000 amphores le nombre que portaient les navires armés par les sénateurs. Comme une amphore avait une contenance de 26 litres, cela faisait environ 80 tonnes de marchandises. Les amphores grecques, à panse ventrue, avaient une belle forme mais les Romains ne les trouvaient pas assez pratiques, et ils avaient mis au point une amphore cylindrique à long col, dont le prototype est donné par Sestius, un fameux exportateur de Rhodes et de Campanie. Trois mille amphores de ce type pouvaient s'imbriquer les unes dans les autres, sur quatre rangées de hauteur, et former ainsi le contenu d'une cale de 20 m. de long sur 6 m. de largeur, dans un bateau de 30 mètres. Cela faisait une belle cargaison.

Nous aurions tendance à croire que l'on ne se servait des amphores que pour le transport des liquides : vins ou huiles. Il n'en est rien. Sans doute, le vin était la denrée la plus souvent transportée. Mais il faut ajouter l'huile, le *garum* (sorte de saumure très relevée composée avec les intestins et d'autres parties de certains poissons, surtout des maquereaux et scombres, très prisée dans l'antiquité), la farine, les huîtres, les fèves, les amandes, les noisettes, les dattes, etc.

Notons que les amphores étaient expédiées à « emballage perdu ». Les clients qui les recevaient s'en servaient ensuite dans leur ménage, pour y conserver toutes sortes de choses. On s'en servait même comme ossuaires ou tombes d'enfants. Souvent, on les emboutissait les unes dans les autres pour en fabriquer des conduites d'eau. Ou encore, une fois brisées, elles servaient de remblais dans le sol des maisons ou le sous-sol des routes. Les sites antiques sont littéralement jonchés de tessons d'amphores. Ces tessons trop longtemps négligés par les archéologues mériteraient d'être l'objet d'une étude systématique. En effet, les bouchons qui les fermaient portent l'estampille du commerçant. Des marques de fabrique se trouvent sur les flancs des amphores elles-mêmes. Un examen très poussé nous fournirait un état du grand commerce

et de ceux qui le pratiquaient en Méditerranée, dans l'antiquité.

En terminant son article, M. Henri-Paul Eydoux nous parle d'un village provençal à demi englouti, Fos-sur-Mer, qui est une petite villle située entre le delta du Rhône et la chaîne de l'Estaque, tout au bord de la mer. Le village proprement dit est planté sur un rocher, en arrière de la côte, mais sur la plage, il y a des maisons et des cabanons. Depuis une douzaine d'années on a entrepris de faire des fouilles sous-marines, à proximité du rivage. Il se trouve là des maisons englouties, par des fonds de un à trois mètres seulement. On ne sait si le sol s'est affaisé ou si la mer a monté. La partie engloutie ne comprenait qu'une maison d'importance et des logis plus modestes. On a trouvé là cependant des vestiges intéressants, notamment une très belle tête de sanglier en bronze, de grandeur naturelle, pesant 13 kilos et qui a dû appartenir à une proue de navire de guerre.

Il y aurait donc lieu de grouper en quelque musée spécialisé tout ce qui a été extrait de la mer, par exemple au Fort St-Jean, à Marseille, qui est désaffecté.

X

Le Saint-Suaire de Turin

C'est sous le titre : « *Une Question disputée* », que Daniel-Rops traite le problème difficile du *Saint-Suaire de Turin*, dans le *Miroir de l'Histoire* d'août 1961.

Cette relique se trouve dans une chapelle monumentale au fond de la cathédrale de Turin. Si l'authenticité de cette relique était certaine elle serait sans prix. D'après l'image imprimée sur ce linge, le Christ aurait été de belle taille — 1 m. 78 — avec des traits nobles, au type sémite accusé, nez long, bouche forte, portant la barbe et une chevelure abondante. Mais cette authenticité n'a cessé d'être l'objet de vives controverses.

La relique est très rarement présentée au public. C'est en 1694, qu'elle a été placée dans une châsse d'argent. De 1804 à 1933, elle n'en a été extraite que sept fois. Depuis 1933, aucune ostension. « Le Saint-Suaire, enroulé autour d'un cylindre de métal ouaté, est resté enfermé dans la triple cassette de sa châsse, sous la garde d'un impressionnant jeu de clés. »

C'est la famille royale d'Italie qui est la propriétaire légale de la relique. Il ne semble pas qu'elle se dispose à soumettre le linge aux investigations scientifiques ultra-modernes, qui permettraient sans doute de trancher la plupart des questions que l'on se pose à son sujet. L'analyse chimique des sécrétions déposées sur le tissu dirait s'il s'agit bien de sang humain et de liquides organiques. L'emploi du carbone 14 fournirait sans doute des éléments de datation. Celui des rayons X démontrerait s'il s'agit d'une peinture ou d'une teinture.

Le linge de Turin se présente comme une étoffe de 4,36 de long et de 1,10 de large. C'est un *linceul* plutôt qu'un *suaire ;* on plaçait souvent celui-ci sur le seul visage du défunt. La pièce est faite d'un sergé de lin, très souple et de teinte légèrement brune. On y distingue la double silhouette d'un homme vu de face et de dos. L'image toutefois est, selon un témoin visuel, Charles de Buttet, en 1898, « très vague, l'image du corps dans les mêmes teintes que la toile, mais plus foncée et plus rousse ». Il faut reconnaître que les clichés qu'on en a pu donner, depuis 1931, sont très impressionnants. Claudel disait que la face est « d'une véracité épouvantable » — « plus qu'une image, disait-il encore, c'est une présence ». S'il s'agissait d'une œuvre d'art il faudrait crier au chef-d'œuvre. S'il s'agit de la trace laissée par un mort et si ce mort est le Christ, c'est une pure merveille.

Les partisans du Saint-Suaire expliquent ainsi la venue jusqu'à nous de cette relique : le linceul fut conservé par les fidèles du Christ. Il fut transporté à Byzance sous Constantin et aurait figuré, sous Théodose et même sous Justinien, parmi les trésors de la Chambre impériale. En 1204, Robert de Clary déclarait qu'on l'exposait tous les vendredis à Sainte-Marie-des-Blachernes. Dans le pillage qui suivit la prise de Constantinople, lors de la III^e^ croisade, il aurait disparu. Et déjà ici on note un anachronisme, car la III^e^ croisade est de 1190. Il doit s'agir de la quatrième qui est de 1204. Un croisé, nommé Othon de la Roche, aurait découvert la relique volée et l'aurait envoyée à son père, Ponce de la Roche, qui la remit à l'archevêque de Besançon, Amédée de Tramelay. Le linceul aurait été conservé dans l'église Saint-Etienne, jusqu'à un incendie, en 1349.

Malheureusement, cette tradition n'est pas attestée par des documents sérieux. De la mort de Jésus jusqu'à l'an 600, rien. Le premier texte serait celui de saint Braulion, évêque de Saragosse, mort en 646, qui semble suggérer que les linges du Sépulcre du Seigneur auraient été conservés. Fait plus grave, à la fin du VII^e^ siècle, et au VIII^e^, on signala plusieurs « saints-suaires ». Celui de Turin n'est attesté, de manière certaine, qu'au milieu du XIV^e^ siècle. Entre 1353 et 1356, l'église de Lirey, au diocèse de Troyes, reçut donation d'un suaire du seigneur du lieu, Geoffroy de Charny. Celui-ci était le petit-fils de notre Joinville. Aucune source ne nous dit comment il avait acquis ce « Suaire » et il ne dit pas lui-même que ce fût celui de Besançon. Pourtant les foules commencèrent à le vénérer. L'évêque de Troyes, Henri de Poitiers, fit examiner la relique par une commission de théologiens et de « prudhommes » — on ne disait pas encore : « experts ». Ils assurèrent qu'il s'agissait d'un drap peint : *pannum artificiose depictum.* Les chanoines de Lirey, déçus, s'empressèrent de cacher leur relique, et cela dura 34 ans. Mais un nouvel évêque se montra moins sévère. Le pape d'Avignon Clément VII, — un antipape selon nous, — apparenté aux Charny, autorisa l'ostension, mais avec « très peu de chandelles » et en spécifiant, à haute et intelligible voix, que cette figure ou image n'était pas le linceul du Christ. On avait donc des doutes très graves — c'est le moins qu'on puisse dire — sur l'authenticité du Suaire. Dès lors on suit assez bien les déplacements de la relique, jusqu'au temps où elle devint la propriété des ducs de Savoie, probablement en 1453. Elle fut transportée, après maintes vicissi-

tudes, à Turin, en 1578. A cette date, nul ne doutait plus de la réalité du linceul du Christ.

Il faut cependant convenir que l'histoire ne donne que des résultats très incertains à ce sujet. Nul ne peut prouver que le linceul de Lirey était bien celui des Blachernes, ni même que celui des Blachernes était bien le linceul du Christ.

L'examen critique donne-t-il une réponse plus encourageante. Il faut répondre que les partisans de l'authenticité, s'appuyant sur l'examen minutieux des belles photos que l'on a du Saint-Suaire, se montrent ici très affirmatifs. L'image qu'on voit sur le linge n'est pas une *peinture*. Le tissu ne révèle ni l'emploi du pinceau, ni celui du crayon ou de l'estompe. La couleur imprègne chaque fil et ne recouvre pas l'étoffe. On discute à perte de vue sur la possibilité ou l'impossibilité d'une image laissée sur un suaire par un cadavre, comme celui du Christ, sur la nature de l'aloès employé pour ensevelir Jésus, sur le fait de savoir si le corps du Christ avait été lavé, selon l'usage juif, ou non-lavé, etc...

Un argument qui paraît très fort est celui qu'on tire de l'histoire de l'art. Si l'on n'admet pas l'authenticité du Suaire, il faut recourir à l'hypothèse d'un artiste inconnu, décalquant une statue. Mais alors, il faudrait retrouver au XIVe siècle une statue analogue. Or, des statues ayant pu servir à un faussaire, pour fabriquer une relique de cette sorte, on n'en connaît ni dans l'art roman, ni dans l'art gothique. Il est vrai qu'on a suggéré que le faussaire aurait pu se servir d'un authentique supplicié, flagellé et crucifié. Mais cela même est-il vraisemblable, et comment un acteur se prêtant à ce jeu atroce aurait-il eu la majesté et la beauté que tous reconnaissent dans l'image de Turin?

Conclusion de Daniel-Rops :

« Il est aussi malaisé de prouver la supercherie que de démontrer l'authenticité du fameux linceul. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'Eglise catholique, tout en laissant cette belle image à la dévotion des fidèles, ne se prononce pas sur son authenticité. Le moins qu'on puisse dire est que tout chrétien, en la considérant, éprouve au fond de l'âme une émotion irrépressible : quelque chose, en nous, souhaiterait qu'elle fût vraie. C'est l'opinion exprimée par le pape Pie XI, dans un discours publié par l'*Osservatore Romano* du 7 septembre 1936. Mais elle ne relève pas de l'infaillibilité. »

Il reste que la maison de Savoie pourrait prescrire des examens, par les méthodes modernes, et qui seraient sans doute décisifs en un sens ou en l'autre. Ajoutons que nous connaissons personnellement un amateur, nommé Cristofari, 17, avenue du Sauze, à Tassin (Rhône), qui, après avoir passé une partie de sa vie à examiner le Saint-Suaire, d'après les photos qu'on en a, est pénétré d'une conviction invincible au sujet de sa parfaite authenticité, et il a publié à ce sujet un ouvrage impressionnant, en 1957.

XI

La lutte contre la prostitution

Un lecteur attentif nous a communiqué un numéro de mars-avril du journal *La Santé de l'Homme* qui est presque entièrement consacré à cette plaie abominable : la prostitution. Nous ne pouvons traiter ici un sujet aussi scabreux dans toute son ampleur, mais nous voudrions indiquer au moins l'état actuel de la législation française sur ce point.

C'est un juge d'instruction, M. Marcel Sacotte, qui expose, d'abord, dans le numéro indiqué, le problème du proxénétisme en France. Il en ressort que les plus coupables et les plus odieux, dans l'affaire, ce sont : 1° les *souteneurs*, qui vivent du produit de la prostitution, en pratiquant la ruse et la force, avec le dernier cynisme ; 2° les *tenanciers* de bars ou d'hôtels louches ; 3° tout un ensemble qu'on appelle « *le milieu* », au sein duquel s'affrontent des rivalités atroces, mais qui est en lutte sournoise et efficace contre la société civilisée. Les malheureuses femmes, en tout cela, sont plus souvent des victimes que des criminelles.

Quelle est l'état de la législation actuelle ? — La prostitution comme telle n'est pas interdite légalement, en France. Ce qui est interdit et sanctionné légalement, c'est le *proxénétisme*. On appelle de ce nom l'assistance donnée à la prostitution, l'invitation à s'y livrer, le profit retiré de sa pratique. La France a, dans ce domaine, ratifié la Convention internationale pour la lutte contre la Traite des Etres humains. La loi du 13 avril 1946, l'ordonnance du 23 décembre 1958, celle du 25 novembre 1960 ont constitué une sorte de Code de la répression du proxénétisme. Si ce Code était appliqué avec fermeté et persévérance, il devrait faire disparaître en grande partie cette sorte d'*esclavagisme* — car c'en est un — qu'est le proxénétisme. En France, d'autre part, le fonctionnement de tout établissement de prostitution est prohibé, par les articles 335 et 336 du Code. Les *tenanciers* sont donc directement visés. Les sanctions, amendes, emprisonnements, interdiction de séjour, fermeture des établissements illicites, retrait de licence de débit de boissons, etc., sont également suffisantes pour réduire considérablement cette sorte de délit.

M. Marcel Puzin, vice-président au Tribunal de grande instance de la Seine, dit ensuite ce qui est fait pour « l'assistance éducative aux jeunes prostituées, dans le cadre judiciaire ».

Il résulte de son exposé que la police doit présenter au magistrat du tribunal pour enfants toute prostituée ayant moins de 21 ans. Depuis la création du service, au 1er décembre 1959, à Paris, 400 jeunes filles ont été déférées au tribunal. A l'heure actuelle, chaque semaine, cinq à dix jeunes prostituées sont amenées au magistrat. Celui-ci les soumet à une enquête médicale et sociale. Ce n'est qu'ensuite qu'il est possible d'orienter l'assistance éducative ultérieure. « L'entreprise est difficile, précise-t-on. Elle ne pourra être menée à bien que grâce à un équipement adapté et à un personnel d'une exceptionnelle qualité, suffisamment nombreux et muni de moyens d'action » Nous le croyons sans peine !

En fait d'équipement, il existe à Paris un Foyer d'accueil mais on ne peut y garder la jeune prostituée plus de 15 jours [1]. Le personnel comprend

[1] Il nous faut signaler l'œuvre du *Nid* (Equipes du), 80, Bd du Général-Leclerc, Clichy (Seine), qui a pour

8 assistantes, 10 éducatrices spécialisées, 3 médecins, 3 psychologues et une orienteuse professionnelle. On « envisage » pour un proche avenir, des « pensions de famille », des « maisons maternelles » pour les accouchements. Les premiers résultats obtenus sont faibles sans doute mais encourageants. Sur les 400 dossiers jusqu'ici constitués, on a obtenu 30 % de résultats positifs : donc échec complet pour 7 jeunes filles sur 10. Pourtant il est permis de penser qu'une fois l'équipement prévu complètement mis en place, on arrivera à de meilleurs résultats. Si l'on examine l'ensemble des cas, on arrive aux indications que voici :

Dans une proportion de 90 % les jeunes prostituées n'ont pas attiré l'attention de la police auparavant. Parmi elles, 75 % sont d'une intelligence normale ; elles ont fait leurs études, elles ont pratiqué un métier. Dans l'ensemble, c'est à 19 ou 20 ans qu'elles ont sombré dans la prostitution. Parmi ces jeunes Françaises, 60 % viennent de la province, « et pas seulement, précise-t-on, de Bretagne ou de Normandie. Toutes les régions de France et de l'Afrique du nord alimentent le trottoir de Paris. » Enfin, 40 % d'entre elles sont mères ou attendent un enfant.

Le magistrat qui essaie de les analyser constate que ni le grand public, ni les romanciers, ni les journaux ne se font une idée exacte de leur mentalité. M. François Bruntz, Administrateur civil, Chef de bureau à la Direction générale de la population et de l'Action sociale, toujours dans la revue que nous parcourons, se lamente sur les idées fausses qui courent à ce sujet. Pour beaucoup, la prostitution est un mal qu'il convient de passer sous silence : les prostituées sont des filles perdues qui doivent être condamnées au nom de la morale, un point c'est tout. Pour d'autres, la prostitution est un mal nécessaire. Pour d'autres encore, c'est un sujet plaisant et romantique.

« Bien peu de personnes, dit M. Bruntz, savent ce qu'est la prostituée, ce que sont ses clients et ce qu'est le souteneur. »

Cette lacune est inquiétante en ce qui concerne le public, mais elle est déplorable chez un certain nombre de ceux-là même : policiers, juges, assistantes sociales, dont la mission est de lutter contre le proxénétisme. Dire que la prostitution est inévitable et qu'elle est un mal nécessaire est aussi faux que soutenir que l'esclavage ne peut être déraciné. Ce fut déjà un progrès considérable que de supprimer la « mise en carte ». Elle constituait pour le souteneur comme un « permis de chasse ». Il était le premier à désirer que la ou les malheureuses dont il vivait confortablement fussent « inscrites » à la police. On les appelait « filles soumises » ce qui voulait dire « soumises à une visite médicale », mais en réalité signifiait « soumises au proxénète. »

En somme, à lire attentivement tout ce numéro de la *Santé de l'Homme*, on conclut que l'action la plus efficace, pour sauver les jeunes prostituées, est celle de l'*Assistante sociale*. L'une d'entre elles, M[lle] Lydia Dolce-Rocca, Chef du service social des Centres d'Accueil, à Paris, déclare qu'il est faux qu'on n'obtient aucun résultat ; elle assure que beaucoup de ces jeunes femmes gardent un fonds de tendresse, auquel on peut faire appel. Il ne faut pas les accabler, mais les aider, les réadapter, les protéger, leur montrer de la sympathie, les soustraire au « milieu » en usant pour cela de tous les moyens que les lois mettent désormais à leur portée. Elle déclare qu'elle a abordé elle-même, il y a 13 ans, ce service, sans en connaître les conditions si spéciales, mais qu'elle ne regrette rien, en songeant à toutes les jeunes filles qu'elle a pu arracher au désespoir et au vice !

C'est un apostolat qu'il faut envisager ; il faut, semble-t-il, une vocation pour y tendre [2] ; mais l'assistante sociale que nous venons de citer, déclare :

« Je forme le vœu, pour toutes celles qui « choisiront cette voie », qu'elles-mêmes aient été « choisies par cette voie. »

L. CRISTIANI.

but le reclassement et la réinsertion sociale des victimes de la prostitution. Il existe des Foyers à Clichy et à Marseille.

[2] Dans ce domaine, on doit connaître la congrégation de « *Béthanie* » ou de *Sainte Marie-Madeleine des Dominicaines de Béthanie*, maison-mère à Montferrand-le-Château (Doubs). Fondée en 1866, par le P. Lataste, O. P., elle reçoit des libérées de justice et des jeunes filles tombées, mais sincèrement converties et aspirant à la vie religieuse et qui peuvent être admises à l'habit de l'ordre et à la profession dominicaine.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

CONFESSEUR OCCASIONNEL DE RELIGIEUSES

Q. — Un confesseur, *sans juridiction spéciale*, voit tous les samedis à son confessionnal trois religieuses, depuis trois mois, toujours les mêmes. Il se demande quelle conduite tenir à leur égard. Bien que se présentant à l'église, ces sœurs, en s'adressant *habituellement* au même prêtre en ont fait, en réalité, leur confesseur *ordinaire* au sens canonique du terme.

Pour le passé, comment expliquer la validité des absolutions données sans juridiction spéciale ?

Pour l'avenir, le confesseur ne doit-il pas renvoyer ces religieuses à l'Ordinaire pour qu'il régularise la situation en donnant au confesseur choisi par elles, s'il le juge à propos, la juridiction qui lui fait défaut ?

R. — Il est question d'un confesseur que l'on qualifie habituellement d'occasionnel, et dont des religieuses veulent faire, non pas « leur confesseur « ordinaire » au sens canonique du terme », mais le confesseur spécial dont parle le can. 520, § 2. Le confesseur ordinaire au sens canonique du terme est en effet donné pour toute la communauté (can. 520, § 1) : « Singulis religiosarum *domibus* unus dumtaxat detur *confessarius ordinarius*, qui sacramentales confessiones *universæ communitatis* excipiat... ».

Le confesseur spécial, dont il est ici question, est prévu par le § 2 du même canon :

« Si une religieuse, pour la paix de son âme ou pour progresser davantage dans la voie de Dieu, demande un confesseur spécial ou un directeur spirituel particulier (*aliquem specialem confessarium vel moderatorem spiritualem*), l'Ordinaire le lui accordera facilement ; il veillera toutefois à éliminer les abus, et à éliminer prudemment ceux qui se produiraient, tout en sauvegardant la liberté de la conscience. »

Du confesseur que l'on désigne habituellement sous le nom d'occasionnel, il est question dans le canon 522 :

« Si, nonobstant les prescriptions des canons 520 et 521, une religieuse, pour la tranquillité de sa conscience, s'adresse à un confesseur approuvé pour les femmes par l'Ordinaire du lieu, sans être spécialement approuvé pour les religieuses, la confession, faite dans n'importe quelle église ou n'importe quel oratoire, même semi-public, est valide et licite. Tout privilège opposé est révoqué. La supérieure ne peut ni interdire l'usage de ce droit, ni même s'en informer, même indirectement, et les religieuses n'ont aucun compte à lui rendre sur ce point. »

Enfin, notre consultant fait implicitement allusion au canon 876, § 1 :

Toute loi particulière ou tout privilège contraire étant abrogés, les prêtres tant séculiers que religieux, ayant n'importe quelle dignité ou office, ont besoin d'une juridiction particulière pour recevoir validement et licitement les confessions des religieuses ou des novices féminines, les prescriptions des canons 239, § 1, 1°, 522 et 532 demeurant sauves.

§ 2 : Cette juridiction est conférée par l'Ordinaire du lieu où la maison religieuse est située, conformément au can. 525.

On se reportera d'abord aux nombreuses consultations de l'*Ami* au sujet du confesseur occasionnel : citons entre autres : *1949*, p. 216, 311, 583 ; *1950*, p. 523, 765 ; *1951*, p. 203 ; *1952*, p. 139, et deux consultations qui se rapportent plus immédiatement au cas présent : *1950*, p. 124 ; *1955*, p. 314.

Il n'y a pas grand'chose à ajouter à ces diverses consultations. Lorsque notre consultant dit : « sans juridiction spéciale », il est probable qu'il faut entendre sans juridiction spéciale pour ces religieuses. Autrement, du moment qu'il est approuvé pour entendre la confession des femmes, on peut supposer — ou plus exactement interpréter, car le canon 522 doit être interprété largement ; plus précisément on doit interpréter dans le sens large l'expression « pour la tranquillité de sa conscience », — qu'il s'agit du confesseur occasionnel dont parle le canon 522, et donc que les absolutions sont valides et licites, toutes choses requises par le droit étant posées par ailleurs. D'autre part, trois mois est une limite, et il est grand temps d'agir. Comment agir ? On demandera à ces religieuses si elles entendent continuer à s'adresser habituellement à ce confesseur ; autrement dit : à le prendre pour confesseur spécial. En cas de réponse affirmative, on demandera, conformément aux canons 876 et 525, la juridiction à l'Ordinaire du lieu où la maison religieuse est située.

M. HUFTIER.

DU PETIT NOMBRE DES ELUS ?

Q. — Du lointain Extrême-Orient nous parvient la question suivante : « Dans *Ecclesia* (n° 140, nov. 1960, p. 135), sur le nombre des élus, on donne une interprétation intéressante du *multi vocati, pauci electi*. Cette interprétation est-elle fondée ? Nous est-il permis de l'utiliser dans les traductions de l'Ecriture que nous faisons ici et de traduire : « plus nombreux sont les appelés, moins nombreux les élus » ? ou même « les appelés ne sont pas tous élus » ? Cette traduction d'après le *Renouveau*. Est-ce exact que l'araméen ne possède pas le comparatif et donc que notre traduction traditionnelle est fautive ?

R. — Reportons-nous au texte de l'excellente revue *Ecclesia* et nous y trouvons deux explications bien distinctes.

1. — La personne qui avait consulté *Ecclesia* proposait une interprétation du « *Multi vocati, pauci electi* », qu'elle a trouvée dans le journal diocésain du Puy, le *Renouveau*. Et voici l'explication de ce journal :

Cette parole de Notre-Seigneur est citée par l'évangéliste S. Matthieu. Or S. Matthieu a écrit en langue araméenne, la seule qu'il connaissait. Mais cette langue ne possède pas le comparatif, tel qu'on le trouve en latin et en français. Elle ne dit donc pas « plus nombreux », ni « moins nombreux » ; elle emploie des termes qui indiquent des quantités différentes, comme : beaucoup ou peu.

Lorsque S. Jérôme [1] voulut traduire l'araméen, il garda la structure de la phrase araméenne et écrivit : *Multi sunt vocati, pauci vero electi*. Ce qu'on a traduit justement en français : beaucoup sont appelés, peu sont élus. La traduction ainsi faite trop littéralement ne rend pas le comparatif que l'auteur S. Matthieu avait exprimé dans sa tournure araméenne et qu'en bon français nous devons exprimer : « plus nombreux sont les appelés et moins nombreux sont les élus » ; ou simplement « tous les appelés ne seront pas élus ».

...Nous ignorons la proportion des élus ; elle dépendra de la bonne volonté des appelés. Mais il n'en reste pas moins que tous les appelés ne seront pas élus. Alors attention.

Au fond, l'interprétation du *Renouveau* ne rend pas fautive la traduction : il y a beaucoup d'appelés, peu d'élus. Comme le dit le rédacteur de la réponse : « Il n'en reste pas moins que tous les appelés ne seront pas élus. » D'ailleurs l'interprétation proposée par lui, d'après l'araméen, est signalée par le P. Buzy, dans son commentaire sur S. Matthieu (*Sainte Bible* Pirot-Clamer, t. IX, p. 296) :

« D'après Dalman, le correspondant araméen aurait été : *beaucoup d'invités, peu de choisis*.

[1] On peut relever dans cette citation du *Renouveau* deux inexactitudes assez surprenantes :

1° Il est bien risqué d'affirmer que « la langue araméenne est la seule que connaissait saint Matthieu ». Avant l'appel de Jésus, il exerçait ses fonctions de péager et de douanier dans une région où le grec était une langue usuelle.

2° De plus, il n'est pas vrai que saint Jérôme soit l'auteur de la traduction grecque qui constitue notre premier évangile canonique actuel. Cette traduction grecque existait dès le temps de l'Eglise primitive, bien avant saint Jérôme, mort en 420, qui n'en fit qu'une rapide révision. Rien ne permet d'écarter l'hypothèse que saint Matthieu lui-même ait pu faire la traduction grecque de son évangile araméen, qui ne nous est pas parvenu.

Le premier vocable est manifestement une métaphore : beaucoup *d'appelés au festin*, beaucoup *d'invités*. Le deuxième vocable semble avoir un sens absolu : *élus, choisis*, sans doute sauvés. Si bien que la maxime prise en elle-même semblerait affirmer le nombre relativement inférieur des élus ou des sauvés par rapport à la multitude de ceux qui auraient pu l'être. Notons que cette appréciation des nombres est elle-même très relative... »

2. — Mais notre correspondant a tort de s'arrêter à l'interprétation qui vise le nombre plus ou moins grands des élus par rapport à la multitude appelée au bonheur du ciel. Il ne s'agit pas de cela dans la conclusion de la parabole du festin des noces. *Ecclesia* le rappelle fort pertinemment à son correspondant :

Ce n'est pas des élus, en général, qu'il s'agit, mais des Juifs, les premiers invités. La parabole ne dit pas, mais n'exclut pas non plus, que quelque « peu » d'entre eux ont répondu et sont élus.

C'est l'interprétation que nous-même avons donnée de la parabole dans le tout premier article que Mangenot nous a demandé, il y a plus de cinquante ans, pour le D. T. C., « *Elus* (Nombre des) ».

La conclusion : il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, résume l'enseignement et le but de la parabole. Elle s'adresse aux Juifs : elle leur rappelle que beaucoup d'entre eux, que tous sont appelés à l'Eglise, mais que peu y entreront. Elle ne s'applique aux gentils qu'en tant que la parabole leur enseigne que, parmi ceux qui entrent dans l'Eglise, parmi les gentils eux-mêmes, tous ne seront pas sauvés. Mais il n'est nullement dit que le plus grand nombre de ceux qui appartiennent à l'Eglise seront damnés (IV, col. 2358).

Conclusion d'*Ecclesia*, qui fut également la nôtre : « Le nombre des élus est un mystère réservé à Dieu et que nous ne connaîtrons que dans l'au-delà. »

A. MICHEL.

L'«AMI DU CLERGÉ» ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Présence du Christ, par un Moine de l'Eglise d'Orient. — In-12, 110 p., 6 NF. — Editions de Chevetogne, 23, rue Visconti, Paris-6e, 1961.

...Mais quel est donc ce moine anonyme de l'Eglise d'Orient, si humble et simple en même temps que d'une si profonde intériorité dans sa prière, à la fois si pénétré de la tradition orientale et si à l'aise dans notre spiritualité d'occident ? L'auteur nous avait donné naguère une histoire extrêmement attachante de « *La prière de Jésus* », cette pratique de dévotion byzantino-slave avec laquelle — le R. P. Bouyer l'a bien montré dans sa récente *Introduction à la vie spirituelle* — notre rosaire a plus d'une analogie. Dernièrement, son *Jésus* nous livrait une série de méditations ou plutôt, comme le dit le sous-titre, de « simples regards sur le Sauveur », aussi neufs et intuitifs, en effet, que ceux d'un enfant.

Et voici maintenant le livre *Présence du Christ*, dont les quatorze chapitres, comme autant de méditations, portent sur les gestes du Seigneur : non pas les grands actes sauveurs que sont la naissance ou la passion ou la mort ou la résurrection, mais les actes quotidiens qu'il a faits comme nous et que nous refaisons après lui : se laver et se vêtir, aller et venir, travailler et se reposer, manger et boire, dormir et se réveiller. Mais y a-t-il une si infranchissable distance entre les uns et les autres ? Certes « la Pâque de Jérusalem a été l'acte central et la consommation du ministère de Jésus. Mais Bethléem, et Nazareth, et Génésareth ont été des préparations, des acheminements nécessaires ».

Entrons donc avec l'auteur « dans le mystère de Jésus par la porte étroite de la petitesse et de la simplicité ». Et que personne ne s'y trompe pour autant : à partir de l'ablution matinale ou du vêtement dont il s'habille, comme du sommeil et du réveil qui limitent sa journée ou encore de tant d'autres gestes familiers, chacun découvrira par-delà l'exemple de perfection morale que nous offre le Christ, des horizons toujours plus vastes d'union à Lui dont ces gestes sont le signe : car le Christ est l'eau vive et le vêtement ; car toute nuit a son mystère et chaque matin peut être un « matin de Pâques » ; car dans nos gestes quotidiens peut se trouver une présence mystique du Seigneur.

Chacun découvrira, disons-nous, cette présence à condition de se laisser pénétrer par l'esprit qui a dicté ces pages, non un esprit de logique humaine mais une amoureuse et paisible attention au texte évangélique pur et simple. Car la pensée de ce « moine de l'Eglise d'Orient » n'est en fait, ici, ni orientale ni occidentale, elle est biblique : c'est bien pourquoi, d'ailleurs, elle est à la fois si abordable et si profonde.

J.-C. DIDIER.

P. Philibert de SAINT-DIDIER, O. F. M. Cap. — **La vie religieuse.** — In-8 de 230 p. — Editions Notre-Dame de la Trinité, rue de Vauquois, Blois, 1960.

Instructions de retraite prêchées à des religieux. L'idée dominante est la fidélité à la vocation. L'auteur rappelle d'abord la vocation fondamentale du religieux à la sainteté en vertu des grâces reçues et de la volonté expresse de Dieu. Mais de plus le religieux doit tendre à la perfection en vivant généreusement et sans relâche de la vie commune, et en pratiquant les trois vœux de pauvreté (3 instructions), de chasteté (3 instructions) et d'obéissance (4 instructions).

Les religieux et religieuses trouveront dans ces pages une doctrine classique et spécialement franciscaine, exposée en un style clair et concret, tendant plus aux applications pratiques qu'aux hautes spéculations. Ils s'en serviront avec profit durant leur retraite annuelle en vue d'examiner leur conduite et de corriger leurs défauts.

M. M. PHILIPON, O.P. — **L'évangile du Père.** — In-12 de 72 p. — Paris, Editions Saint-Paul, 1960.

En quelques pages riches, claires et précises, l'auteur montre comment la notion de paternité explique les principaux dogmes et les principales dévotions du chrétien : l'Incarnation, le Corps mystique, le rôle de Marie, la Sainte Famille de Nazareth, l'Eglise, les sacrements, la charité, l'espérance du ciel, le Pater noster, le rosaire, et la prière de Jésus pour l'Unité. Cette brève synthèse est à répandre parmi la masse des fidèles, qui y apprendront à ne plus confondre dans le catholicisme l'essentiel et l'accessoire.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 10 octobris 1961
G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

DISQUES

Le plus grand choix de disques religieux et de films-fixes

Nouveautés :

Collection « JESUS FILS DE DIEU NOTRE SAUVEUR ». — Les débuts de la vie publique (Jésus se manifeste au monde. — Premières paroles, premiers miracles).
— 1 disque 30 cm. PF 5002. — 2 films-fixes couleurs 2A et 2B.
Prix spécial de souscription jusqu'au 31 Octobre 1961. Bulletin sur demande.

SCHUBERT. — Messe Allemande en fa majeur. Kyrie, Salve Regina pour Chœur mixte. (Disque 30 cm. D.G.G. 618.676 ou Stéréo 138.676).

THEOPHANE VENARD. — Texte de M. l'Abbé Ferrier, acteurs du Théâtre des Quinze et Chorale. Clément Janequin. (Disque 30 cm. Unidisc 30.117 S).

DAVID, ROI D'ISRAEL. — Texte de Yves Garance, avec Daniel Sorano, Tristan Sarn, etc. (Disque 30 cm. Past. et Mus. P.M. 30.003).

Conditions exceptionnelles à MM. les Ecclésiastiques

Expédition Province par retour — Abonnement gratuit à « Disques-Informations »

19, RADIO PYGMALION boulevard de Sébastopol — Tél. : CEN. 17-33 — M° : CHATELET

5092

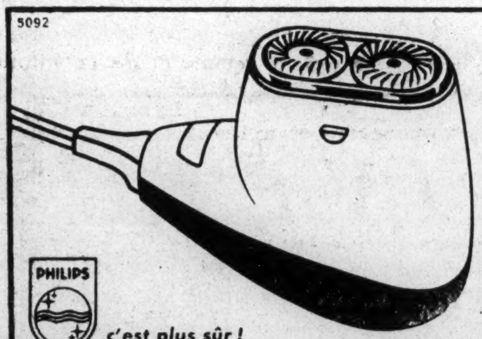

PHILIPS c'est plus sûr !

Plus que jamais champion du monde
RASOIR PHILIPS
"STANDARD UNIVERSEL"
65 NF

Lotion Olfran pré-shave: spécialement étudiée pour préparer le visage. Permet de se raser encore plus agréablement.
Lotion Olfran after-shave : rafraîchissante, adoucissante et tonifiante. Sensation de bien-être après le rasage.

Vient de paraître

aux EDITIONS DU CHALET

36, rue de Trion, LYON-5e — 8, rue Madame, PARIS-6e

« UNE FEMME DANS LA MAISON »
par **Jean Guitton**, de l'Académie Française
Ouvrage de 160 pages, cartonné. Prix : 16,20 NF.

« Le livre que voici est la retombée de mon ouvrage sur l'amour humain : poussières radioactives dont je voudrais qu'elles soient recueillies par quelques jeunes hommes et jeunes femmes de ce temps, pour les aider à bien vivre ce grand mystère. (Introduction de l'Auteur).

« PAULINE JARICOT »
Fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire Vivant
Texte biographique de Monseigneur Cristiani.
Fioretti par le Père Jean Servel.
Ouvrage publié à l'occasion du centenaire de sa mort (1862).
160 pages, 60 photos et gravures en offset
Prix : 16,80 NF.

« UN AUTRE VISAGE »
Textes inédits de Pauline Jaricot présentés et commentés par le Père Jean Servel.
(à paraître début 1962)

LIVRES ET REVUES COUTENT CHER. POUR EN LIRE UN BON NOMBRE A PRIX MODIQUE :
Lectures Circulantes
Valence d'Albigeois (Tarn)

le chauffage des églises
résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT
AERCO
A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références

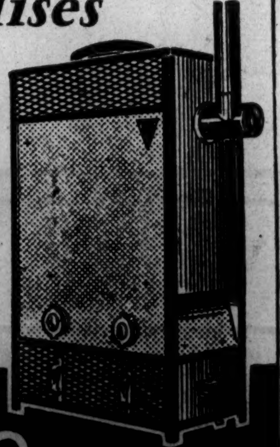

ETABLts **ENNCO** CONSTRUCTEURS
88, AV. ... TEL. 52.82.48
VILLEURBANNE (RHONE)

NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

Vient de paraître :

Mgr Albert VINCENT

Camérier Secret de Sa Sainteté
Professeur Honoraire de la Faculté de Théologie Catholique
de l'Université de Strasbourg

LEXIQUE BIBLIQUE

Littré définit le mot **lexique** : « Un petit dictionnaire dont l'usage est facile et fréquent. » C'est exactement ce à quoi correspond ce lexique biblique.

Son but est avant tout de fournir à ceux qui ne sont pas des spécialistes, le renseignement dont ils ont besoin, le détail précis que sollicite en vain leur mémoire. Il est destiné surtout aux prêtres du ministère et aux séminaristes.

Hors série de la collection « Bible et Vie Chrétienne »

Un volume relié au format 15,5 cm. x 22 cm., 484 pages, sous jaquette plastifiée . . . . **36** NF.

Éditions CASTERMAN

L'HIVER ARRIVE !...

Pensez vite au chauffage de...

VOS ÉGLISES et SALLES D'ŒUVRES

par l'air chaud pulsé " **ETNA** "

Ets. GUIGUET - Chalon-sur-Saône (SAONE-ET-LOIRE)

Se recommander de la revue

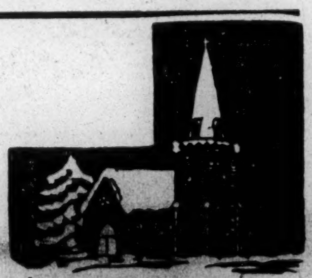

DEVIS GRATUIT

LOURDES

PALAIS du ROSAIRE

MAISON CATHOLIQUE

LISIEUX

Objets de piété

PROCHAINEMENT DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE

CASTERMAN

Les éditions Casterman nous proposent pour la rentrée trois ouvrages différents dans leur genre mais d'un même intérêt. C'est d'abord *l'Histoire de la littérature catholique contemporaine* de Gonzague TRUC. En même temps qu'un répertoire remarquablement complet de noms, de titres et de dates, cet ouvrage présentera un ensemble d'analyses dont la finesse et la profondeur correspondent à ce qu'on pouvait attendre d'un penseur aussi rigoureux et d'un lettré aussi accompli. Nul doute qu'un large public se sentira attiré vers cette somme si lisible et si prenante.

Le *Lexique biblique* de Mgr VINCENT représentera d'autre part, sous une forme étonnamment maniable, le fruit de toute une vie consacrée aux recherches bibliques. Ce lexique est bien plus qu'un lexique au sens courant de l'expression, car il constitue en même temps une introduction, nécessairement succincte mais toujours substantielle, aux thèmes bibliques, aux auteurs et aux livres de l'Ecriture sainte. Il devrait constituer une des pierres d'angle de la bibliothèque non seulement de tout ecclésiastique mais de tout chrétien cultivé.

Enfin c'est à la théologie biblique, dans sa pièce maîtresse : la théologie de la Parole divine elle-même, que sera consacré le volume collectif intitulé *La Parole de Dieu en Jésus-Christ*. La réunion de quelques-uns des plus grands noms de l'exégèse, de la théologie dogmatique, de la philosophie religieuse et de la pastorale contemporaines fait de ce livre une introduction sans analogue à l'une des questions majeures que pose le mouvement biblique, avec tout le renouveau pastoral et spirituel auquel il a déjà donné lieu, et auquel, sans nul doute, ce volume qui vient à son heure apportera une impulsion nouvelle.

LETOUZEY

Un nouveau fascicule encore du *Supplément au Dictionnaire de la Bible* publié par la maison Letouzey (numéro 36), (et à la direction duquel on apprendra avec plaisir que M. Feuillet est maintenant associé avec M. Cazelles), retiendra l'attention par plusieurs articles d'une particulière importance. Les Pères Spicq, Benoît et Viard, O.P., ainsi que M. Feuillet, P.S.S., y étudient en effet les épîtres de saint Paul, y compris les pastorales et l'épître aux Hébreux, à la lumière des plus récentes recherches. De son côté M. Cazelles y consacre une étude très neuve aux patriarches bibliques. N'oublions pas non plus un encart où M. Feuillet apporte une magistrale mise au point sur certaines assertions d'un écrivain d'outre-monts touchant son précédent article sur Jonas.

La même maison d'éditions nous propose en même temps une traduction largement annotée de trois des principaux *Textes de Qumran :* la Règle de la Communauté, la Règle de la guerre, les Hymnes. MM. Carmignac et Guilbert sont les auteurs de ce précieux volume qui inaugure de façon prometteuse une série de grand intérêt.

SCRUTATOR.

LIBRAIRIE
88, rue St-Sulpice
PARIS - 6e

MIGNARD

EDITEUR
Tél. Dan. 03-88
C.C.P. Paris 6249-19

Dépositaire des Editeurs Pontificaux et Imprimeurs du Saint-Siège

LITURGIE - LITTERATURE RELIGIEUSE ET GENERALE

Tous les bons livres

Choix important de Missels d'Autels
et de Nouveaux Bréviaires Romains ou latin-français

Grande variété d'IMAGES (nouvelles séries couleurs)
SOUVENIRS MORTUAIRES - MAROQUINERIE - CUSTODES

ASSORTIMENT UNIQUE EN FRANCE DE TOUS MISSELS RECOMMANDES AUX FIDELES

DISQUES et ELECTROPHONES. Sélection d'enregistrements pour le Clergé et les Fidèles. Chant Grégorien et toute la musique religieuse. — Microsillons instructifs, éducatifs et distrayants pour petits et grands

PROCURE ARTISANALE DU CLERGÉ — ATELIER D'ART SACRÉ

Pour l'Eglise Ancienne, Rénovée ou Nouvelle

Chemins de Croix expressifs et artistiques sur subjectiles différents

EN PROPRIETE : LE CHEMIN DE CROIX **« D'APRES LES MAITRES »**

OBJETS RELIGIEUX et de CULTE — ORFEVRERIE — CHASUBLERIE — PEINTURES — STATUES pour intérieur ou extérieur — ART Ancien et Moderne

MODÈLES RÉPUTÉS DE TUNIQUES & AUBES, MARQUE C. D.

pour Communiants, Chantres, Clercs et Enfants de Chœur

TISSUS DE PREMIERE QUALITE A DES PRIX DE FABRIQUE

EXPEDITIONS ***EXPORTATION***

CATALOGUE GENERAL ILLUSTRE 1961 *sur simple demande*

Que votre Paroisse soit riche ou pauvre...
Que votre Eglise soit vieille ou neuve...
Qu'elle ait un clocher ou non...

CONSTANT MARTIN

a créé pour vous des

CLOCHES NOUVELLES

- Légères, vite installées partout à peu de frais. Entretien nul.
- Peuvent être ajoutées à des cloches existantes.
- Offrent toutes possibilités : tintements, magnifiques volées, carillon, angélus, sonneries automatiques, horaires, etc...
- Idéales dans tous les cas : campagnes, villes, Missions, Monuments historiques, cathédrales, etc... Nos divers modèles répondent à tous les besoins.
- Aussi belles que les anciennes, mais infiniment plus avantageuses, extrêmement robustes, et qui portent aussi loin — **elles ne sauraient être confondues avec les sonneries enregistrées sur bande magnétique ou disques, qui sont interdites pour l'usage liturgique.**

Suivant décision récente de la S. Congrégation des Rites, l'usage liturgique des cloches « Brevets Constant Martin » est autorisé, après simple bénédiction.

Vous pouvez entendre SUR VOTRE POSTE DE RADIO le Carillon horaire d'EUROPE N° 1, construit par Constant MARTIN, qui vous apporte un exemple de nos cloches, sonnées en TINTEMENT.

Succès considérable dans le monde entier. MEDAILLE D'OR, Exposition Universelle de BRUXELLES. Nombreuses références.

ENVOI GRATUIT de notre PLAQUETTE ILLUSTREE et de toute documentation et **références sans** engagement.

BREVETS CONSTANT MARTIN, 36, avenue de St-Cloud, à Versailles. Tél. : 950 - 27-59.